UNITED NATIONS LIBRARY
NATIONS UNIES
GENEVA

MAROC

CINQ ANS DE RÉALISATION DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT

1949 - 1953

Cet ouvrage a été conçu et réalisé par la Direction du Commerce et de la Marine Marchande (Bureau du Plan)

DOCUMENTS

Morocco. Division du commerce
et de la marine marchande.

964:330
D 618 T 11

UNITED NATIONS LIBRARY
NATIONS UNIES
GENEVA

MAROC

CINQ ANS DE RÉALISATION DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT

—

1949 - 1953

SOMMAIRE

LIMINAIRE 7

PREFACE DU GENERAL GUILLAUME, Commissaire Résident général de France au Maroc 9

BILAN ET PERSPECTIVES 11

I. — L'INFRASTRUCTURE 15

Moyens de Communication

Routes 18
Ports 18
Flotte de Commerce 19
Chemins de Fer 20
Aviation 21
Transmissions 22

Energie

..... 23
..... 24
s 24
..... 24

ernisation rurale

ole 26
uration des sols 27
ure 28
age 29
..... 30

uction 32
ionnelle 33

N DES RICHESSES 37

..... 40
..... 43
..... 44
..... 45

Industries 46
Mines 48
Artisanat 50
Tourisme 51

III. — L'EQUIPEMENT SOCIAL 53
Instruction publique 56
Jeunesse et Sports 58
Equipement Sanitaire 59
Habitat 61

IV. — LE NIVEAU DE VIE 63
V. — L'EQUIPEMENT ET LES FINANCES PUBLIQUES ... 65
VI. — LE COMMERCE EXTERIEUR 67
TABLEAUX ANNEXES et CARTE 77

ERRATA

PAGE 19 — 3e paragraphe ; 5e ligne.
Au lieu de 1.590.000,
Lire 1.167.000.

PAGE 26 — 4e paragraphe ; 3e ligne.
Lire... « Les rendements moyens obtenus en particulier dans les Beni Amir sont supérieurs d'environ 8 quintaux à l'hectare aux rendements de l'ensemble des récoltes marocaines ».

PAGE 41 — 3e paragraphe ; 8e ligne.
Au lieu de 96.000,
Lire 73.000.

LIMINAIRE

L'ouvrage « Maroc - Quatre ans de réalisation du programme d'équipement 1949-1952 » publié l'an dernier a rencontré un tel succès qu'une réédition en avait été décidée. Il a paru, par la suite, plus opportun d'attendre l'établissement des chiffres de 1953, d'autant que 1953 étant un exercice de transition, le second plan quadriennal de modernisation et d'équipement n'est applicable qu'à partir de 1954.

Le bilan des cinq années écoulées permet de mieux dégager les objectifs à atteindre dans le cadre du 2e plan ainsi que les moyens et méthodes à employer.

Le schéma du présent ouvrage comporte, par rapport au précédent, quelques modifications et additions, certaines rubriques étant nouvelles.

Une présentation rapide du Maroc ainsi qu'une carte générale aideront à mieux situer les problèmes et les réalisations.

La préface que le Général GUILLAUME avait bien voulu rédiger a été maintenue, car son contenu a gardé toute sa valeur et son actualité.

Plus que jamais, le « Plan » doit affirmer l'interdépendance de l'économique et du social et s'attacher à résoudre les problèmes que l'agriculture et l'habitat posent au Maroc.

MAROC

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL

« Exposer avec franchise l'action entreprise par la France au Maroc dans le cadre du programme quadriennal d'équipement et dégager à la lumière des résultats obtenus des perspectives nouvelles, tel est l'objet de cet ouvrage.

Une œuvre importante a été accomplie. Certes, il reste encore beaucoup à faire, mais le passé est garant de l'avenir. Le « Plan » a pour but final d'améliorer la condition de l'homme en lui permettant, grâce à un surcroît de production provoqué par l'amélioration progressive de l'outillage et par un effort supplémentaire de travail, d'acquérir une quantité toujours croissante de produits et de bénéficier des grands services collectifs qui constituent l'infrastructure d'un pays moderne.

Il affirme en ce sens l'étroite interdépendance de l'économique et du social. C'est ainsi que deux problèmes dont j'ai à plusieurs reprises souligné l'importance, l'agriculture et l'habitat, sont intimement liés. Tous deux se posent avec d'autant plus d'acuité que le Maroc enregistre chaque année, grâce à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, un accroissement démographique considérable dont les manifestations sont particulièrement accusées dans les villes par l'exode de la population rurale. Aussi bien, la vaste politique de l'habitat qui est au premier rang de mes préoccupations ne peut être vraiment efficace que si l'effort d'équipement et de modernisation rurale dont j'ai tracé les grandes lignes attache davantage à sa terre le paysan marocain.

Dans cette perspective, la condition de l'ouvrier marocain et le sort du fellah, ainsi que leur évolution continue vers un niveau de vie de plus en plus élevé, sont étroitement solidaires de l'œuvre que poursuit la France au Maroc ».

GUILLAUME.

BILAN ET PERSPECTIVES

Situé à l'ouest de l'Algérie, symétriquement par rapport à la Tunisie, le Maroc a une superficie de 520.000 km2 dont 415.000 km2 en zone française.

Ouvert à l'Atlantique sur un front de plus de 800 kms de côte, il est isolé du reste de l'Afrique du Nord et du Sahara par une chaîne de hautes montagnes (Haut Atlas), qui prend le pays en écharpe du Sud-Ouest au Nord-Est. Une branche (Moyen-Atlas), se détache et prolonge la diagonale vers le Nord jusqu'au Rif, tandis qu'une autre chaîne (Anti-Atlas) se dirige vers le Sud encadrant la plaine du Souss.

Ce relief détermine trois grands ensembles, ayant des caractères physiques différents, et des sociétés presque étrangères les unes aux autres : les steppes du **Maroc oriental** avec leurs populations nomades ou semi-nomades, le **bloc montagneux** avec ses rudes sociétés, restées fidèles à leurs parlers et coutumes berbères, les plateaux et les plaines du **Maroc atlantique** avec leurs contrées fertiles, leurs tribus arabisées et leurs villes.

Le climat est essentiellement de type méditerranéen ; toutefois le voisinage de l'Océan et l'existence d'un relief élevé déterminent une pluviométrie plus abondante que dans les autres pays d'Afrique du Nord. Le Haut et le Moyen Atlas constituent un château d'eau qui alimente des fleuves dont les plus importants, l'Oum-Er-R'bia, le Sebou, et leurs nombreux affluents, descendent vers l'Atlantique, irriguant les plaines fertiles du Rharb, de la Chaouïa et des Abda Doukkala.

Sur ce territoire. presque aussi vaste que celui de la France, vit une population de plus de 8 millions d'habitants (7.500.000 musulmans, 250.000 israélites, 400.000 européens) dont le rythme actuel d'accroissement est estimé à près de 2 % annuellement. Cette population est essentiellement rurale, cependant on a assisté à un phénomène d'émigration vers les villes, qui s'est accentué au fur et à mesure de l'industrialisation du pays. Parmi les principales citons :

— **Casablanca** : (700.000 habitants) port de classe internationale et capitale économique où sont concentrées de très nombreuses entreprises commerciales et industrielles ;

— **Rabat** : (156.000 habitants) capitale administrative ;

— **Fès** : (179.000 habitants) centre de culture islamique ;

— **Meknès** : (140.000 habitants) au creux d'une région de riches cultures et important centre militaire ;

— **Marrakech** : (215.000 habitants) capitale du Sud.

Malgré sa proximité de l'Europe, le Maroc a vécu jusqu'au XX[e] siècle replié sur lui-même, fidèle à une économie et à des techniques médiévales. Le Protectorat français l'a ouvert à la vie moderne et il a connu depuis lors, plus qu'une évolution, une véritable révolution.

C'est sous l'impulsion de LYAUTEY, premier Résident général de France, que le vieux Maroc s'est éveillé à la vie moderne.

A la veille de la seconde guerre mondiale, 25 ans de présence française avaient permis au pouvoir central d'exercer son autorité sur tous les points du pays, garantissant la sécurité et la justice et créant ainsi les conditions premières indispensables au progrès social et à une mise en valeur économique.

Le conflit international, en contraignant le Maroc à vivre dans une relative autarcie, tandis que sa population ne cessait de s'accroître, a placé le Protectorat, au lendemain des hostilités, devant la nécessité de développer considérablement son potentiel pour faire face à des besoins économiques et sociaux toujours plus importants. Alors que la plupart des pays européens, malgré de sévères destructions, bénéficiaient de cadres économiques, fruit d'un effort séculaire, l'infrastructure du Maroc était loin d'avoir atteint sa consistance définitive. Il ne suffisait pas de remplacer purement et simplement ce qui avait été mis hors d'usage, il fallait encore moderniser et substituer à des moyens désuets des techniques neuves et hardies.

Aussi bien, dès que les échanges internationaux ont permis d'augmenter les livraisons de matières premières et de biens d'équipement, le Protectorat s'est-il appliqué à mettre en œuvre un **Plan de modernisation.**

A la suite des accords de coopération économique entre la France et les Etats-Unis, la zone française du Maroc, participant au programme de relèvement européen, a bénéficié de l'aide américaine. Mais c'est essentiellement grâce à l'ampleur de l'**effort financier de la Métropole** que le Maroc a pu entreprendre, dans un temps relativement court, un programme de travaux important.

L'aide de la France, en effet, ne se limite pas à la substantielle contribution du Fonds de Modernisation et d'Equipement (alimenté en partie à l'origine par la contre-valeur en francs de l'aide américaine) ; il faut y ajouter la couverture par des capitaux, en très grande majorité français, du déficit de la balance commerciale sur laquelle pèsent les importations massives de biens d'équipement et de certains produits de consommation.

Le Protectorat cependant a su, grâce à un judicieux aménagement de sa fiscalité, augmenter chaque année les ressources affectées aux investissements publics, sans pour autant décourager les capitaux privés nécessaires notamment au développement de l'industrie et des mines.

Les résultats atteints sont à la mesure de l'effort accompli. Sans doute ne témoignent-ils pas tous d'un degré égal de réalisation du programme.

La productivité des différents travaux effectués n'est pas comparable dans le même temps. Sous cette réserve, le bilan de ces cinq dernières années doit permettre de dégager des perspectives nouvelles.

Le Plan n'était pas jusqu'ici un plan de production maximum ; il subordonnait dans certains cas des activités productrices au développement d'une infrastructure qui permette un essor futur plus considérable. Il fallait plus d'électricité, un plus grand nombre de locomotives électriques et de wagons, des ports mieux outillés.

L'action d'envergure qui a été engagée, en transformant l'aspect économique et social du Maroc, a modifié certaines données. Les goulots d'étranglement (communications, énergie) ont été sinon résorbés, du moins réduits sensiblement. Mais les progrès accomplis soulèvent des problèmes nouveaux et découvrent des difficultés nouvelles. L'action ne doit pas seulement être renforcée, mais dans certains cas, il faut en déplacer l'orientation. Des priorités nécessaires doivent être soulignées et c'est la volonté du Gouvernement qu'elles soient inscrites dans les faits.

Ainsi, les résultats enregistrés depuis cinq ans démontrent qu'un effort particulier doit être porté sur l'agriculture, qui reste l'activité dominante du Maroc.

« C'est du revenu agricole, insiste le Plan Monnet, que continuera de dépendre la prospérité de la très grande majorité de la population. De cette prospérité dépendent à leur tour les ressources publiques et privées qui permettent de faire fonctionner, d'entretenir et d'améliorer l'équipement économique et social.

Par ailleurs, les disponibilités en main-d'œuvre dépendent étroitement des méthodes d'exploitation et le rendement des travailleurs est lié à la production des cultures alimentaires ».

Dans cette perspective, l'économique et le social se rejoignent.

REGISTRE DE PRÉSENCE

L'INFRASTRUCTURE

L'INFRASTRUCTURE

Bien que le Maroc n'ait pas subi directement les dommages de la guerre, les efforts fournis pendant les hostilités et les difficultés d'entretien et de renouvellement de son matériel avaient entraîné une chute appréciable de son potentiel économique. D'autre part, la nouvelle orientation de l'économie marocaine, imposée par l'accroissement démographique et par la nécessité de vivre pendant plusieurs années en vase clos, avait fait naître des besoins nouveaux. L'équipement de base n'était pas de nature à permettre l'expansion économique et sociale attendue.

Ces goulots d'étranglement ont été mis en évidence dans le « Programme d'équipement à long terme ». Citons parmi les principaux l'insuffisance des moyens de communication, la pénurie d'énergie et de matériaux de construction.

Aujourd'hui, l'action entreprise a, dans une large mesure, porté ses fruits, et **l'ordre de priorité apparaît, à la lumière des résultats, comme devant être modifié.**

Moyens de Communication

ROUTES

Alors que l'Egypte, avec une superficie deux fois supérieure à celle du Maroc, totalise actuellement 8.000 kms de routes, dont 600 kms asphaltés et bien entretenus, le Maroc compte actuellement 5.967 kms de **routes principales** et 4.300 kms de **routes secondaires** ouvertes à la circulation, sur l'ensemble desquelles 9.203 kms sont goudronnés ou bitumés.

A ce chiffre, il faut ajouter 35.000 kms de **chemins tertiaires,** dont 5.000 kms, praticables par tous les temps, comportent 3.000 kms revêtus à ce jour (cf. tableau annexe, page 79).

La **signalisation** a été réalisée conformément au protocole de Genève.

Le réseau ferré étant peu développé, la circulation routière assure l'evacuation d'une part importante de la production. Le **parc automobile** compte, au 1er janvier 1954, 120.000 véhicules, dont 35.000 camions, ayant permis de faire face à un trafic estimé à près de 225 millions de tonnes/km pour l'année 1953.

L'**entretien** et la **modernisation** d'un réseau routier aussi étendu nécessitent des crédits importants, qui grèvent considérablement le budget de l'Etat.

PORTS

Les travaux d'aménagement et d'agrandissement, entrepris dans le cadre du programme d'équipement depuis 1949, ont permis de doter le Maroc d'une infrastructure portuaire moderne susceptible de répondre à un trafic dont le volume s'accroît parallèlement à la mise en valeur du territoire (cf. tableau annexe, page 79).

A **Casablanca,** troisième grand port de la zone franc, assurant de 75 % à 80 % du trafic total du Maroc, l'achèvement du **môle intermédiaire,** comptant mille mètres de nouveaux quais, a permis de pallier les sérieuses difficultés qui s'étaient manifestées jusqu'alors. Le nombre de navires ayant fréquenté le port, qui était de 4.620 en 1948, s'est élevé à 8.819 en 1953, alors que le total des marchandises manipulées est passé, dans le même temps, de 5 à 7 millions de tonnes, soit une augmentation de près de 45 %.

Certes, l'équipement de Port-Lyautey, de Safi et d'Agadir a permis

de dégager sensiblement le port de Casablanca, mais c'est encore sur ce dernier que l'effort principal continue de porter. Les travaux en cours ou projetés concernent essentiellement la **construction d'un nouvel avant-port.** A cet effet, **le prolongement de la jetée principale sur 900 mètres** est en cours et la **construction d'une seconde jetée transversale de 1.500 mètres sera entreprise en deuxième urgence.** Une forme de radoub, devant remplacer un dock flottant, est en voie d'achèvement.

Un outillage modernisé et des installations d'embarquement spécialisées assurent une manutention rapide des marchandises. La surface des hangars et des magasins couverts s'élève à 84.000 m2 et un concours vient d'être lancé pour la construction d'un nouveau frigorifique.

A **Safi,** deuxième grand port du Maroc et seul susceptible, avec Casablanca et Agadir, d'accueillir des navires de gros tonnage, d'importants travaux d'extension ont été entrepris qui portent, notamment, sur le prolongement de la jetée principale ainsi que sur la construction d'une deuxième jetée transversale. L'accroissement considérable de son trafic (1.590.000 tonnes en 1953 contre un million de tonnes en 1948) est dû aux exportations de phosphates ainsi qu'à l'importance grandissante de la pêche et des industries s'y rattachant, qui ont fait de Safi le premier port sardinier du monde.

A **Agadir,** les travaux qui se sont poursuivis depuis 1947 ont transformé cet ancien port à barcasses en un grand port de commerce et de pêche. Le nouveau port, dont l'infrastructure a été achevée en 1953, dispose d'un plan d'eau de 30 hectares et de plus de 900 mètres de quais profonds. L'équipement en sera poursuivi dans les années à venir.

A **Port-Lyautey,** les installations actuelles ont suffi à un trafic de 580.000 tonnes en 1953. Les dragages se poursuivent afin d'améliorer les conditions d'accès d'un port qui constitue le débouché naturel de la riche plaine du Rharb et qui est susceptible, dans un proche avenir, d'effectuer un trafic d'un million de tonnes.

Moins connu parce que plus récent le problème de **Nemours** revêt une importance particulière. L'insuffisance des aménagements de ce port algérien constitue un goulot d'étranglement pour le Maroc Oriental, dont il est le débouché naturel. Les travaux entrepris sont le complément indispensable du développement de cette région sur le plan minier d'abord, sur le plan agricole ensuite.

FLOTTE DE COMMERCE

Alors que cette flotte ne comptait en 1945 que 5 caboteurs jaugeant ensemble 2.700 tonneaux, elle comprend actuellement 15 cargos (dont un cargo fruitier) jaugeant 22.500 tonneaux et 17 navires citernes (dont 10 pétroliers) jaugeant 19.700 tonneaux.

La flotte de commerce marocaine s'accroît d'unités neuves adaptées

aux transports à effectuer et sa capacité en charge utile dépasse dès maintenant 60.000 tonnes.

En 1953, il a été transporté **sous pavillon chérifien** près de 900.000 tonnes de marchandises, représentant une recette approximative d'un milliard et demi de francs.

CHEMINS DE FER

A partir de 1948 un effort important a été accompli pour équiper et moderniser les chemins de fer du Maroc, qui avaient particulièrement souffert pendant les hostilités de l'exploitation intensive du réseau. Le parc traction s'est enrichi au cours des cinq dernières années de 13 Diesel électriques de 1.500 et 600 CV et de 14 locomotives électriques de 1.800 CV, facilitant le transport des matériaux pondéreux et permettant l'accélération des trains de voyageurs.

Si la situation du **parc de locomotives de route** appelle un complément d'équipement, les difficultés, suscitées par le manque de locomotives de manœuvre jusqu'en fin 1952, viennent d'être levées, par la livraison en 1953 de 21 machines Diesel électriques et Diesel de 450 et 200 CV.

Un problème demeure : c'est celui de **l'insuffisance du parc de matériel de voyageurs** en qualité et en quantité, ainsi que du nombre de wagons ordinaires et de wagons à phosphates.

Les études en cours tendent à résoudre cette question et celle du développement des moyens de traction, par la formule de rames automotrices.

La substitution de la traction électrique à la traction vapeur s'inscrit dans les chiffres de consommation de charbon, qui tombent de plus de 43.000 tonnes en 1948 à moins de 19.000 tonnes en 1953.

De plus, la mise en place, courant 1953, de **sous-stations fixes ou mobiles** se traduit par une moindre consommation d'énergie électrique, pour une exploitation accrue.

Le **renforcement des voies,** par substitution de rails de 46 kgs aux rails de 36 kgs, se poursuit afin de faire face au développement du trafic que les quelques chiffres qui suivent résument.

En 1948 les machines effectuaient 17.690 kms par jour, en 1953, elles ont parcouru 25.803 kms, soit une augmentation de l'ordre de 48 %. Dans le même temps, le trafic s'est accru de 37 %. La moyenne journalière des wagons chargés qui était de 700 environ en 1948 est passée à 1.049 en 1953, soit une rotation moyenne de cinq jours par wagon.

D'autre part, les circonstances ont fait apparaître **la nécessité de certains travaux à réaliser sur la voie.** C'est ainsi que de Casablanca à Sidi-El-Aïdi (point de bifurcation de la ligne Khouribga-Oued-Zem d'une part et de celle de Marrakech d'autre part) 44 trains circulent par jour. Déjà depuis 1952 le tronçon Casablanca-Nouaceur est exploité en double voie ;

Energie

ELECTRICITE

Les besoins en énergie électrique revêtaient, en 1948, un degré d'urgence tel que l'équipement du pays en barrages, centrales hydrauliques et centrales thermiques, avait été placé au premier rang des urgences.

L'effort accompli dans ce domaine, depuis cinq ans, a été considérable et **les résultats obtenus permettent de satisfaire sans défaillance la demande des usagers.** La puissance totale installée est passée de 140.100 kVA en 1948 à 296.600 kVA en 1953, alors que la production brute effective accusait, dans le même temps, une augmentation de plus de 400 millions de kWh (cf. tableau annexe, page 82).

Ce surcroît de production a pu être obtenu grâce aux aménagements suivants :

— mise en service en 1950 d'une usine hydro-électrique à **Daourat** sur l'Oum-er-R'bia,

— installation de nouveaux groupes dans les centrales thermiques d'**Oujda**, de **Petitjean** et d'**Agadir**,

— mise en exploitation, dans le courant de l'année 1952, de la nouvelle **centrale thermique des Roches Noires Sud** à Casablanca.

Des travaux à plus longue échéance se poursuivent et notamment l'aménagement de l'**Oued-El-Abid** qui constituera l'un des plus importants complexes hydro-électriques d'Afrique du Nord. La mise en eau du barrage de Bin-El-Ouidane à la fin de l'année 1952 a permis le démarrage du premier groupe de l'usine dès octobre 1953. Un deuxième groupe entrera en service vers la fin de l'année 1954. Avec les groupes d'Afourer ces nouvelles installations assureront, dès leur achèvement, une production supplémentaire annuelle de 550 millions de kWh, en même temps qu'elles permettront de valoriser par l'irrigation près de 120.000 hectares de bonnes terres.

Ces grands travaux nécessitent cependant des **investissements énormes** (30 milliards pour le complexe Afourer-Bin-El-Ouidane) entraînant un coût élevé du kilowatt-heure, qui freine l'industrialisation du pays.

Pour assurer la distribution de l'énergie produite, le Maroc s'est imposé la construction d'un réseau qui compte actuellement près de 4.200 kms de lignes haute tension (cf. tableau annexe, page 82).

CHARBON

L'exploitation du **bassin houiller de Djerada,** entreprise dès 1930 et dont les réserves certaines peuvent être chiffrées à plus de 90 millions de tonnes, assurait dès 1938 une production de 15.000 tonnes de combustible. La guerre, en provoquant l'arrêt de toutes les importations, mit en évidence la nécessité de développer au maximum une activité qui conditionne la vie même du pays.

C'est pourquoi dès 1948 les Charbonnages Nord-Africains se préoccupèrent de mettre sur pied un ensemble entièrement nouveau destiné à remplacer les anciennes installations et susceptible de fournir en première étape 600.000 tonnes annuelles de produits marchands. Cet objectif sera atteint dès 1954 (production 1953 : 560.000 tonnes) grâce aux aménagements suivants :

— création d'un nouveau siège d'extraction dans le bassin sud qui renferme les plus grosses réserves probables,
— installation d'un nouveau lavoir implanté sur le carreau même de la mine et inauguré en 1952,
— construction d'une voie de chemin de fer Guenfouda-Djerada (45 kms) pour résoudre le problème de l'évacuation.

La mécanisation de l'abattage et du roulage s'est traduite par une augmentation sensible du rendement au fond qui est passé de 394 kgs en 1948 à plus de 620 kgs en 1953.

PRODUITS PETROLIERS

Les recherches activement poussées par la Société Chérifienne des Pétroles, dont les premières activités remontent à 1928, ont permis depuis 1948 la découverte et la mise en exploitation de 4 champs productifs. L'extraction de pétrole brut a pu ainsi passer de 13.000 tonnes en 1948 à 103.000 tonnes en 1953. D'autre part, en 1949 une unité de distillation avec four de topping a remplacé l'installation de fortune construite pendant la guerre. C'est ainsi qu'en 1953 le raffinage, entièrement effectué sur place, a permis la fabrication de 24.800 tonnes de pétrole lampant, 19.400 tonnes d'essence, 10.500 tonnes de gas-oil et 66.000 tonnes de fuel-oil. Signalons que la S.C.P. a entrepris l'exploitation de gisements de méthane dans la région de Port-Lyautey (4.700.000 m3 en 1953) et que l'achèvement prévu pour 1954 d'une unité de « cracking » permettra de couvrir les besoins du pays en gaz butane (9.000 tonnes).

BILAN ENERGETIQUE

Déduction faite des exportations de charbon local, **les ressources totales en énergie du Maroc** (conversion faite en termes d'équivalent charbon

pour l'électricité d'origine hydraulique et les produits pétroliers) **ont plus que quadruplé** par rapport à la période d'avant-guerre. Elles se sont accrues de 77 %, entre 1948 et 1953 (cf. tableau annexe, page 83).

Il faut souligner que le pourcentage d'**énergie produite localement** passe, dans le même temps, de 38 à 42 % alors que la part imputable aux importations s'affaisse de 62 à 58 %.

Ces résultats remarquables sont dus d'une part, à la modernisation des installations thermiques qui ont été équipées de façon à utiliser les charbons de Djerada, et d'autre part, aux efforts déployés, par la Société Chérifienne des Pétroles, pour le traitement sur place de la totalité du pétrole brut extrait par ses chantiers.

Compte tenu de l'accroissement de la population, chaque habitant a consommé en moyenne 250 kgs d'équivalent charbon en 1953, contre 198 kgs en 1948.

Equipement et Modernisation rurale

Le développement des ressources, dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, est conditionné par l'équipement et la modernisation rurale, qui visent à transformer une économie agricole de caractère familial et fermé en une économie d'échange, tout en modifiant radicalement les méthodes d'exploitation en vigueur. Les moyens divers, mis en œuvre au cours de ces dernières années, ont essentiellement porté sur les problèmes suivants :

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Le problème de l'eau demeure une préoccupation essentielle du Gouvernement qui dès 1945 avait lancé un **vaste programme de petite et de grande hydraulique,** devant permettre l'irrigation (eaux de crues comprises) de près d'un **million d'hectares.** Des résultats intéressants ont déjà été enregistrés et les travaux entrepris depuis ces dernières années ont porté sur plus de 110.000 hectares dont 65.000 hectares en dehors des grands périmètres.

Jusqu'ici la majeure partie des investissements a été consacrée à l'exécution des **ouvrages primaires** (barrages, canaux de tête-morte, canaux principaux) . Le stade atteint par ces travaux est suffisamment avancé, pour qu'il **importe de poursuivre au premier chef l'aménagement des réseaux de distribution** (canaux secondaires et tertiaires).

Les cultures pratiquées sur les surfaces déjà équipées des grands périmètres (45.000 hectares en 1953) ont donné des résultats variables dans le temps et dans l'espace, mais en définitive satisfaisants. Les rendements moyens, obtenus en particulier dans les Beni-Amir (8 quintaux à l'hectare), sont supérieurs aux rendements de l'ensemble des récoltes marocaines.

Moins longs et moins onéreux, **les travaux de petite et moyenne hydraulique,** pour lesquels on note une participation plus grande des usagers, **doivent être développés de plus en plus.** Disséminés sur l'ensemble du territoire, ils contribuent à uniformiser l'effort de mise en valeur, tout en élevant le niveau de vie des masses rurales. Ils se sont poursuivis depuis cinq ans sur plusieurs plans.

— **La campagne de forages,** entreprise dès 1948, a donné, dans certaines régions, des résultats parfois inespérés, qui témoignent de la rentabilité de ces travaux : c'est ainsi que dans le Maroc oriental, **Berguent** et sa

1949 à 305.000 quintaux au cours de la campagne 1952-1953. La diffusion des **engrais,** plus difficile étant donné leur prix d'achat élevé, a vu son tonnage s'élever de 4.500 quintaux en 1947-1948 à 106.000 quintaux en 1952-1953.

La mécanisation agricole se développe à un rythme qui reste cependant inférieur aux besoins : 6.800 tracteurs, 1.100 moissonneuses-lieuses et 1.550 moissonneuses-batteuses ont été mis à la disposition des exploitations agricoles entre 1949 et 1953. Les distributions de petit matériel aratoire (charrues, herses, etc...), bien qu'en augmentation constante, exigent encore de sérieux efforts.

La vulgarisation agricole est assurée par 148 moniteurs, formés au Centre Henri Belnoue, qui travaillent dans le cadre des Sociétés Indigènes de Prévoyance (S. I. P.), au nombre de 63 et groupant 1.200.000 sociétaires. L'action vulgarisatrice se concrétise par des démonstrations effectuées par les 554 **exploitations-pilotes** qui fonctionnent sous le contrôle des techniciens de l'agriculture et qui proposent au fellah des exemples de modernisation rurale.

Parallèlement, la **Centrale d'Equipement Agricole du Paysanat** vise elle aussi à améliorer le rendement et la fertilité des sols en faisant bénéficier l'agriculture marocaine des techniques culturales modernes. Le nombre de **Secteurs de Modernisation** est passé de 28 en 1948 à 48 en 1953 alors que les **superficies surveillées** pendant le même temps ont quadruplé (80.000 hectares en 1953 contre 20.000 hectares en 1948).

L'action des S. M. P., répartis sur l'ensemble du territoire, revêt d'autres aspects extrêmement divers allant de **l'exploitation directe** (14.800 hectares) à la station de machine destinée à effectuer pour les agriculteurs marocains, à leur prix de revient, **les travaux à façon** les plus variés (40.000 hectares).

L'encadrement des fellahs, qui reste cependant la vocation essentielle, se doit d'être poursuivi avec toujours plus de vigueur.

MOYENS DE STOCKAGE

La valorisation des produits agricoles a posé de multiples problèmes. Si de grands progrès ont été accomplis du point de vue équipement frigorifique et abattoirs, la réalisation du programme de **silos à céréales,** pour lequel les premières subventions n'ont été allouées qu'en 1951, est encore à ses débuts.

La difficulté de régulariser les apports sur le marché, de réunir et de manipuler les masses de céréales à une cadence suffisante pour répondre aux besoins du commerce extérieur, jointe aux conditions de conservation défectueuses et à la quasi inexistence dans les magasins actuels de moyens de lutte contre les parasites, entraînent un gaspillage de main-d'œuvre et la détérioration de plusieurs centaines de milliers de quintaux de céréales par an.

Le plan quadriennal avait appelé l'attention sur la nécessité de por-

ter, dans une première tranche de travaux, à 11.700.000 quintaux une capacité de logement estimée alors à près de 7.700.000 quintaux. Faute de moyens financiers et d'une contribution importante des commerçants et des producteurs, 300.000 quintaux de logements supplémentaires ont pu être seulement mis en service à l'issue de ces trois années. Sur ce total, le silo d'Oujda, réalisé par les coopératives indigènes agricoles, s'inscrit pour 100.000 quintaux.

Les silos de la C.I.A. de Marrakech (170.000 quintaux) et de la coopérative européenne de Rabat-Salé (100.000 quintaux) sont en voie d'achèvement et rentreront en service pour la campagne 1954. Les chantiers du silo de Petitjean (100.000 quintaux) et du nouveau centre de la S.C.A.M. à Casablanca (150.000 quintaux supplémentaires) sont ouverts.

Eu égard aux besoins, un programme plus important s'avère nécessaire afin que le Maroc puisse loger ses récoltes dans des conditions normales.

L'équipement frigorifique, entrepris dès la fin des hostilités, par suite du développement de la production agricole et de la pêche, a marqué de grands progrès. La capacité des entrepôts à usage public est en effet passée de 11.000 m3 en 1948 à 48.000 m3 en 1953. L'Etat a investi près d'un milliard dans des réalisations lui appartenant, pendant que se développaient parallèlement d'intéressantes initiatives privées. Les villes de Fès, Meknès et Marrakech forment actuellement avec Casablanca, les principaux maillons de la chaîne du froid qui recouvre le pays et qui permet d'améliorer le ravitaillement intérieur, tout en favorisant l'accroissement quantitatif et qualitatif des exportations de denrées périssables.

CREDIT AGRICOLE

L'extension des superficies cultivables par l'irrigation de nouvelles terres, l'initiation progressive des fellahs aux méthodes de culture moderne, la démonstration qui leur est faite de l'utilité de la charrue, des engrais, des assolements... ne sont réalisables que si dans le même temps l'Etat s'efforce de donner aux cultivateurs marocains **les possibilités financières nécessaires à l'équipement de leurs exploitations.** La masse des crédits alloués, sous forme de prêts de campagne, de prêts d'équipement ou de prêts à long terme, à des particuliers ou à des organismes collectifs, n'a pas cessé de s'accroître au cours des dernières années (4 milliards en 1950-1951 et plus de 8 milliards prévus pour la campagne 1953-1954).

Le crédit a été organisé sur des bases extrêmement souples, et adapté à des milieux agricoles dont le niveau et les habitudes diffèrent sensiblement les uns des autres. Il s'articule autour de quatre catégories d'organismes, de régime juridique particulier, mais d'activité parallèle :

— les **Sociétés Indigènes de Prévoyance (S. I. P.)** dont la clientèle est constituée par la masse des petits fellahs cultivant moins de 5 hectares.

— les **Caisses Régionales d'Epargne et de Crédit Indigène,** véritables filiales de la Caisse Centrale, qui consentent surtout des prêts d'équipement à moyen ou à long terme, dans les périmètres irrigués.

— les **Coopératives,** qu'elles soient de travaux en commun (motoculture), de production, de stockage ou de transformation (céréales, vigne, olives, tabac, etc...).

— les **organismes de mise en valeur** tels l'Office de l'Irrigation aux Beni Amir - Beni Moussa et les Secteurs de Modernisation du Paysanat.

Les efforts accomplis jusqu'ici ont permis d'aboutir à une amélioration sensible des méthodes traditionnelles de culture, et, corrélativement, à un accroissement de la production agricole du pays. Ils doivent cependant, dans l'avenir, être orientés vers une augmentation sensible du volume des prêts consentis, ainsi que vers une coordination plus étroite de l'aide financière et de l'aide technique apportées aux fellahs, pour que les fonds avancés soient utilisés de manière encore plus rationnelle.

Matériaux de Construction

Au lendemain de la guerre, les besoins du Maroc en matériaux de construction s'étaient développés dans de telles proportions que leur satisfaction partielle, en dépit d'un appel important aux sources d'approvisionnement étrangères, mettait un frein sensible au développement économique et social du pays.

En 1948, les **cimenteries** marocaines, avec une production de 262.000 tonnes couvraient à peine la moitié des besoins. Devant une pareille situation, l'industrie locale a consenti un gros effort d'équipement qui s'est traduit par une production de plus de 610.000 tonnes en 1953. Ce résultat est dû aux aménagements apportés à l'usine de Casablanca, ainsi qu'à la mise en route des usines nouvelles de Meknès (100.000 tonnes/an) et Agadir (50.000 tonnes/an). Dans le même temps, les importations diminuent de moitié (100.000 tonnes en 1953 contre 211.000 tonnes en 1949).

L'industrie de l'**amiante-ciment,** bien que d'implantation assez récente (1943), a rapidement pris une extension considérable. Une gamme de fabrication variée (plaques, tuyaux, éléments de seguias) ainsi que des installations modernes, dont la capacité de production est estimée à 20.000 tonnes/an, permettent de satisfaire la totalité des besoins exprimés, en réservant une certaine part à l'exportation.

L'exploitation industrielle et artisanale des nombreux gisements de **gypse** dispersés sur le territoire assure une production annuelle de plâtre de l'ordre de 15.000 tonnes.

Les approvisionnements en **chaux** sont pratiquement assurés par les entreprises locales dont l'équipement a été renouvelé et modernisé au cours des cinq dernières années.

Pour ce qui est enfin des **produits céramiques,** les usines de Salé, Port-Lyautey et Petitjean fabriquent annuellement 230.000 tonnes de briques, tuiles et hourdis, couvrant ainsi l'ensemble des besoins du pays.

Qualification professionnelle

Un goulot d'étranglement, qui menace de subsister au Maroc pendant de longues années encore, est constitué par **l'insuffisance du nombre de techniciens et d'ouvriers qualifiés.**

La jeunesse marocaine évoluée se dirige plus volontiers vers les carrières libérales ou le négoce (cf. tableau annexe, page 85).

C'est donc vers une qualification professionnelle plus poussée et un développement des cadres de maîtrise que l'effort doit surtout être orienté. Sans doute une action importante a été entreprise depuis plusieurs années déjà, mais les besoins en personnel qualifié de l'industrie et de l'agriculture exigent qu'une attention particulière soit portée sur l'enseignement technique et professionnel.

Une place capitale doit être faite à l'**enseignement agricole,** car plus de 80 % de la population tire ses ressources de l'agriculture et c'est dans ce domaine que les plus grands retards ont été accumulés. L'on doit donc s'efforcer de donner aux jeunes enfants, tout en les instruisant, le goût des choses de la terre et déterminer ainsi leur orientation vers le milieu rural. C'est à ce besoin que répondent les écoles rurales primaires dont les effectifs en 1953-54 comptaient 15.000 élèves marocains (30 d'entre elles préparent au certificat d'apprentissage agricole).

Trois écoles d'agriculture et d'horticulture du premier degré (Fqih Ben Salah, Mechra-Bel-Ksiri, Aïn Sebaa) ont formé, en 1953, 180 élèves.

L'enseignement du second degré est dispensé à 212 élèves dans 6 établissements dont 2 (l'Ecole d'Horticulture de Meknès, l'Ecole d'Agriculture de Soueilah) ont été mis en service en 1953.

L'enseignement supérieur est représenté par l'Ecole Marocaine d'Agriculture de Meknès, qui a formé 23 ingénieurs en 1953.

Outre l'enseignement agricole proprement dit, les efforts ont porté sur la formation professionnelle d'une élite rurale, destinée à l'encadrement agricole. C'est ainsi que le Centre Henri Belnoue, 6 stations horticoles, les centres des Chênes (38 élèves), du Fouarat (50 élèves), et tout dernièrement de la Chaouïa et du Madarh (35 élèves) créés par la Centrale d'Equipement Agricole du Paysanat, en liaison avec le Service de la Jeunesse et des Sports, enfin les centres d'instruction professionnelle organisés par la Direction du Travail et des Questions Sociales, forment chaque année des techniciens avertis de toutes les questions intéressant l'agriculture moderne.

Dans la même ligne d'action, signalons les expériences intéressantes

tentées dans le cadre des Secteurs de Modernisation du Paysanat pour former non seulement des ouvriers agricoles qualifiés mais aussi des menuisiers, des maçons et des mécaniciens motoristes.

Citons en terminant l'Ecole Forestière d'Ifrane qui comptait 48 élèves en 1953.

Intéressant une main-d'œuvre moins nombreuse, mais tout aussi impérieux, le **problème de la formation des jeunes marins** retient également l'attention des Pouvoirs Publics.

L'enseignement est dispensé à près de 400 élèves. L'école d'apprentissage maritime de Casablanca en compte 150. Dans la nouvelle école d'Agadir inaugurée en février dernier, 125 jeunes marocains ont pu suivre des cours ; à Safi, il y en avait 89 dans des locaux d'ailleurs provisoires. La construction de l'école définitive est en projet, celle de Casablanca se poursuit. L'effectif global scolaire pourra atteindre 800 élèves après achèvement des travaux.

L'enseignement porte sur des cours d'apprentissage maritime sanctionnés par un certificat d'aptitude professionnelle (43 délivrés en 1952-1953) et des cours de perfectionnement organisés à l'intention des marins adultes désireux d'obtenir une licence de patron de pêche ou de patron au bornage.

L'Ecole Technique de Casablanca (dont les locaux en construction doivent également abriter l'école d'apprentissage) préparera aux examens de capitaine au cabotage, officier mécanicien, patron de pêche, etc...

En raison du développement du tourisme au Maroc, une place doit être faite à l'**enseignement hôtelier.** Il est représenté par l'Ecole Hôtelière de Rabat dont les nouveaux locaux sont en construction ; 350 candidats se sont présentés au concours d'entrée à l'école en 1953.

Mentionnons simplement ici l'effort entrepris par le Service de Santé pour former un personnel technique compétent : il sera traité plus loin.

Plusieurs administrations collaborent à l'**enseignement industriel et commercial.**

— De la Direction de l'Instruction Publique dépend l'enseignement technique proprement dit qui groupait, au 10 novembre 1953, plus de 15.000 élèves contre 4.000 en 1945.

Les études sont sanctionnées, au premier degré par le certificat d'aptitude professionnelle (697 élèves l'ont obtenu en 1953), au deuxième degré par le brevet d'enseignement industriel et commercial (200 délivrés en 1953) et le baccalauréat technique (obtenu par 33 élèves).

L'Ecole Industrielle et Commerciale de Casablanca, qui forme des techniciens, oriente les meilleurs élèves vers les écoles d'ingénieurs de la Métropole ; quelques sections spécialisées préparent au concours d'ingénieur adjoint des Travaux Publics, et aux écoles nationales d'arts et métiers.

— Le soin de former rapidement des ouvriers qualifiés a été confié à la Direction du Travail et des Questions Sociales. Son action porte à l'heure actuelle sur plus de 800 adolescents, échappant, en raison de leur âge, à toute scolarisation normale.

Dans 4 centres de formation professionnelle accélérée, sont formés en 10 mois des ajusteurs tourneurs et des mécaniciens motoristes.

Des cours du soir sont, d'autre part, organisés pour faciliter le perfectionnement technique des ouvriers adultes, cependant que l'apprentissage en ateliers permet actuellement à plus de 600 jeunes gens d'apprendre un métier en 3 années de formation.

— Dans les centres d'accueil, créés pour l'enfance marocaine abandonnée ou délinquante, par le Service de la Jeunesse et des Sports, près de 600 enfants reçoivent, outre un enseignement général, une éducation professionnelle susceptible d'aider à leur reclassement social.

L'EXPLOITATION DES RICHESSES

L'EXPLOITATION DES RICHESSES

L'EXPLOITATION DES RICHESSES

Comme il a été indiqué précédemment, le premier plan, axé sur l'infrastructure, n'a pas été un plan de production maximum. Il comportait cependant un ensemble de mesures, parmi lesquelles l'importation de matériels pour l'industrie et les mines, de tracteurs et moissonneuses-batteuses pour l'agriculture, qui, en atténuant les conséquences de médiocres conditions naturelles d'exploitation, devaient permettre d'obtenir de meilleurs rendements.

Au terme de ces cinq années, les progrès enregistrés ne sont pas tous comparables. Des causes dont le Maroc n'est pas maître (pluviométrie irrégulière, concurrence internationale accrue, guerre de Corée) ont perturbé les prévisions.

Aussi bien, si les résultats atteints dans le secteur minier sont-ils particulièrement favorables, les industries d'exportation connaissent-elles certaines difficultés. La production agricole, d'évolution plus lente, exige un effort plus soutenu et la généralisation de méthodes qui n'ont pu, faute de moyens financiers, dépasser le cadre expérimental.

Agriculture

CEREALES

La **culture céréalière,** qui s'étend sur près de 92 % des terres ensemencées, soit **4 millions d'hectares,** appartenant pour les 9/10es aux Marocains, doit faire l'objet d'une remarque préliminaire.

Si l'on excepte les résultats enregistrés depuis 1951 pour le blé tendre, **les rendements obtenus en milieu marocain demeurent en général insuffisants** : sensiblement égaux aux rendements obtenus pendant les périodes d'avant-guerre, ils ne dépassent pas 5 à 6 quintaux à l'hectare. Les causes de cette insuffisance de rendement en culture traditionnelle sont le **climat** et aussi la **technique.** Cette observation appelle cependant un double correctif :

— d'une part, **les expériences tentées dans le cadre de l'action entreprise par les Secteurs de Modernisation du Paysanat manifestent qu'il est possible d'obtenir une augmentation moyenne de l'ordre de 2 à 3 quintaux à l'hectare ;**

— d'autre part, la **distribution des semences sélectionnées a donné,** en particulier pour le blé tendre, **des résultats probants.** Les rendements obtenus en milieu marocain, grâce à ces semences, ont doublé, cependant que les surfaces emblavées, qui accusaient un certain recul depuis 1947, marquent une très nette reprise.

La culture du **blé tendre** accuse une progression importante depuis quelques années, à tel point que la production qui était déficitaire est devenue excédentaire.

Les superficies cultivées en **blé dur** se sont notablement étendues et les excédents de récolte, après couverture des besoins locaux, assurent d'assez larges contingents à l'exportation sur la Métropole.

Traditionnellement l'**orge** est la céréale maîtresse du Maroc et occupe la plus grande partie des superficies emblavées, avec des rendements assez réguliers. Les excédents, souvent très importants de cette culture, posent un problème difficile à résoudre.

La culture du **maïs** est relativement stable; elle se développerait si l'emploi de semences de maïs hybride pouvait se généraliser. Les excédents annuels, de l'ordre de 50 à 100.000 tonnes, ont toujours trouvé preneur.

Les difficultés rencontrées en 1953 par le Maroc pour l'écoulement de sa récolte de céréales **ne doivent pas,** pour autant, **masquer la nécessité de développer, tout en la consolidant,** sa production céréalière. Le Maroc

aura davantage de bouches à nourrir d'une année à l'autre, il lui faudra donc pourvoir d'abord à ses besoins propres sans cesse croissants. Mais il n'est pas douteux que le problème des débouchés doit conditionner celui du développement de la production : la solution doit en être recherchée dans l'abaissement des prix de revient.

ARBORICULTURE.

Le développement de la production arboricole demeure encore trop souvent entravé par l'inexpérience du fellah, qui doit se départir de certaines méthodes archaïques, dont les effets risquent d'être préjudiciables pendant plusieurs décades. Cette observation est particulièrement valable pour l'**olivier** et le **palmier dattier** ; des soins plus assidus et l'amélioration des procédés de cueillette devraient permettre d'en augmenter considérablement la valeur marchande.

L'**olivaie** marocaine qui comprend, sur 12 millions de pieds, une importante proportion d'arbres déjà vieux, mal soignés, au rendement faible, appelait un effort de régénération. Depuis ces cinq dernières années le programme entrepris par les services agricoles a déjà permis de rajeunir plus de 2 millions et demi d'arbres par une taille appropriée. Les résultats obtenus s'avèrent très encourageants, car la production moyenne annuelle d'olives, qui était de l'ordre de 60.000 tonnes au cours de la période 1945-1950, a atteint 96.000 tonnes lors de la dernière campagne. Notons, de plus, l'existence de 30 olivettes et de 10 vergers pilotes où sont appliquées les méthodes améliorées de culture qui servent à diverses démonstrations.

Les plantations d'**agrumes** continuent à se développer rapidement couvrant actuellement plus de 34.000 hectares contre 24.000 hectares en 1948-1949 et permettant une production de 2 millions de quintaux.

L'arboriculture fruitière est stimulée de plus en plus par l'aménagement de **pépinières régionales,** qui livrent des quantités accrues de plants aux fellahs, ainsi qu'au Service de la Restauration des Sols (209.000 plants fruitiers livrés au cours de la campagne 1952-1953).

CULTURES MARAICHERES

Les superficies consacrées aux cultures maraîchères se sont particulièrement développées au cours des dix dernières années, et la place importante qu'occupent certaines productions dans le commerce extérieur du Maroc témoigne des progrès accomplis dans ce domaine.

Trois facteurs essentiels ont contribué à l'évolution de ce type de culture, pour lequel le Maroc est remarquablement placé :

— **la consommation locale est en augmentation constante** du fait de l'accroissement démographique ainsi que de l'élévation du standard de vie de la population autochtone ;

— les **industries de la conserve** (légumes en boîtes, jus concentrés) apportent des possibilités d'utilisation telles qu'elles constituent souvent un **marché spécial** et fournissent un débouché complémentaire ;

— enfin dès 1945, les **exportations** de productions de saison s'avèrent rémunératrices et sont en **progression constante.**

CULTURES NOUVELLES

La culture du **riz,** qui ne dépassait pas en 1948-1949 le cadre expérimental, s'est étendue en 1952-1953 sur 6.300 hectares donnant une récolte de 290.000 quintaux et faisant apparaître un rendement moyen de l'ordre de 46 quintaux à l'hectare. Aussi bien, la production marocaine permet-elle de satisfaire à la demande locale et de disposer de plus de 100.000 quintaux de riz blanchi à l'exportation.

Des essais poursuivis depuis plus de 30 ans, dans diverses régions du Maroc, ont permis d'envisager favorablement les possibilités de développement de la culture du **coton,** notamment dans le Tadla. Alors qu'en 1951 elle n'intéressait que 3.600 hectares pour une production de 39.000 quintaux, les superficies ensemencées dépassent, en 1953, 4.000 hectares assurant une récolte de près de 49.000 quintaux. Il s'agit encore d'une variété de coton longue soie : des essais d'acclimatation du coton moyenne soie sont activement poussés.

D'autres essais d'implantation de cultures nouvelles sont en cours : **ricin, kenaf,** notamment, avec des résultats variables du point de vue économique ou technique ; ces deux cultures sont, d'ailleurs, en pleine extension, ainsi que celle du **sisal,** qui fait l'objet de transformation sur place.

(cf. tableau annexe sur les productions agricoles, page 86).

Elevage

A l'image de nombreux autres pays, le Maroc s'est trouvé devant la nécessité d'améliorer sa production animale, de l'équiper et de l'harmoniser avec les besoins. Ce problème se pose avec d'autant plus d'acuité qu'une climatologie capricieuse, aggravée par l'imprévoyance du fellah, soumet le cheptel à des **aléas d'une exceptionnelle gravité.** Au cours de la sécheresse de 1945, la mortalité avait atteint environ 50 % de l'effectif. Huit ans après, le troupeau a retrouvé à peu près les chiffres record atteints dans les années les plus favorables et les dépasse parfois sensiblement. Il y a lieu de souligner l'accroissement particulièrement important des **ovins** et des **caprins** qui totalisent près de 23 millions de têtes en 1953 (cf. tableau annexe, page 88).

Les troupeaux ne disposent toutefois que de maigres pâturages dont les superficies s'amenuisent par suite de l'extension des cultures et du développement de l'irrigation. De plus, le **surpâturage** entraîne la dégradation des sols et la désertification de zones entières. Il en résulte un déséquilibre certain entre les ressources disponibles et les besoins du bétail.

Aussi bien, plutôt que d'accroître encore le cheptel, l'action engagée consiste-t-elle notamment dans :

— **l'amélioration pastorale** (mise en défens) ;

— **la diffusion de certaines productions fourragères,** assez bien acclimatées au Maroc et qui commencent à être appréciées (luzerne, bersim...) ;

— **le développement des réserves fourragères** et de l'ensilage, en particulier dans les zones où une sédentarisation plus ancienne permet d'espérer la diffusion de ces méthodes ;

— **les limitations et les restrictions** qui proportionneront le cheptel aux ressources dont il peut disposer ;

— **les soins** aux troupeaux (bains parasiticides, abris) ;

— **la sélection et l'amélioration** des espèces.

Des progrès qui seront accomplis dans ce domaine dépendront la prospérité de l'élevage marocain et l'amélioration du revenu qu'il procure aux classes rurales.

Forêts

Au cours de ces cinq dernières années, le Maroc s'est efforcé de poursuivre la tâche engagée depuis plus de trente ans, et qui tend essentiellement à assurer la conservation du patrimoine existant, tout en développant au maximum les ressources pour favoriser l'utilisation industrielle des produits de la forêt au bénéfice de l'économie du pays.

L'action des services forestiers a porté à la fois sur :

— **des travaux dits de conservation,** tels que la délimitation du domaine forestier (3.300.000 hectares en fin 1953), l'ouverture de tranchées pare-feu, l'installation de postes pour la surveillance contre les incendies ;

— **des travaux de mise en valeur,** tels que l'ouverture de chemins d'accès et d'exploitation, la pose de lignes téléphoniques, l'aménagement de points d'eau, les démasclages de chênes-liège, les constructions de maisons forestières ;

— **des travaux de reboisement** qui ont porté jusqu'ici sur plus de 45.000 hectares. C'est dans la région du Rharb et de la Mamora que l'effort a été le plus important et spécialement conçu pour la formation de bois d'industrie.

Les productions essentielles du domaine forestier (bois d'œuvre, bois de feu, lièges et alfa) se développent régulièrement et couvrent les besoins tout en permettant des exportations accrues, notamment de liège et d'alfa.

Pêches

La position géographique du Maroc, relativement proche des bancs poissonneux de Mauritanie, fut un élément déterminant de la vocation particulière de ce pays dans le domaine de la pêche. Bien que l'équipement soit essentiellement du ressort de l'activité privée, l'aide financière apportée par l'Etat, ainsi que les conseils prodigués par ses techniciens, ont incontestablement favorisé le développement rapide de l'**industrie des pêches maritimes, qui exploite l'une des principales ressources naturelles de l'Empire Chérifien.**

Alors qu'en 1948 la **flottille de pêche** comprenait 291 chalutiers et sardiniers, jaugeant 6.400 tonneaux, elle compte, en 1953, 397 unités pour une jauge de près de 10.500 tonneaux. La modernisation de cette flottille, qui vise à remplacer les unités vétustes par des unités parfaitement équipées et adaptées aux méthodes de pêche actuelles, se poursuit depuis 1952 à un rythme encore réduit, mais qui ne peut que croître dans les années à venir.

Les Marocains, qui s'étaient jusqu'à présent révélés peu enclins aux activités maritimes, commencent à manifester un intérêt certain pour les richesses de la mer. L'effectif de **la main-d'œuvre maritime** s'est trouvé porté à plus de 11.000 hommes, dont 9.100 pêcheurs, sur lesquels on compte actuellement 7.500 Marocains.

Alors qu'il y a peu d'années, la pêche, même à caractère industriel, était pratiquée suivant des méthodes empiriques, avec un matériel désuet, la création en 1946 d'un **Institut Scientifique des Pêches** a permis de déterminer les moyens les plus efficaces et les plus économiques à mettre en œuvre pour l'exploitation rationnelle des richesses de la mer. La recherche des bancs de poissons, au moyen de sondages par ultra-sons, expérimentée par le bateau pilote de pêche « Jean-François », appartenant à l'Etat, a donné les meilleurs résultats.

C'est ainsi que le tonnage du poisson pêché est passé de 55.000 tonnes en 1948 à 128.000 tonnes en 1953, dont 103.000 tonnes de sardines.

Industries

Rappelons que le plan d'équipement quadriennal avait insisté sur le double intérêt qui s'attache à une industrialisation rapide du pays de manière à **résorber en partie le déficit de la balance commerciale par des exportations de produits transformés et à assurer d'autre part un emploi rémunérateur à une population urbaine en augmentation constante.**

L'essor industriel du Maroc, né de l'autarcie forcée de la période de guerre, a été facilité depuis, d'une part par les possibilités accrues d'importation des machines, demi-produits et matières premières nécessaires, d'autre part par l'augmentation des ressources énergétiques. Les industries ont consommé en 1953 près de six fois plus de courant électrique qu'en 1938 et près de deux fois plus qu'en 1948.

De 1949 à 1953, les industries destinées à satisfaire des besoins locaux se sont davantage développées que celles travaillant directement pour l'exportation (en particulier les usines de conserves). 70 % des capitaux s'investissent dans les industries du premier groupe. Plus précisément, il convient de noter la progression régulière des industries mécaniques, chimiques, parachimiques et de matériaux de construction. A l'exception de quelques-unes, elles sont encore de dimensions modestes, mais elles paraissent amorcer une étape nouvelle dans l'industrialisation du pays.

Les progrès de la production au Maroc de matériaux de construction ont été examinés plus haut. On peut citer, à titre d'exemple, ceux réalisés par l'industrie du verre (1.200 tonnes en 1948, 7.800 en 1953), de l'oxygène (650.000 m3 en 1948, 1.210.000 en 1953), des explosifs (1.100 tonnes en 1948, 2.750 en 1953), de la minoterie (178.000 tonnes en 1948, 235.000 en 1953), de la raffinerie de sucre (123.000 tonnes en 1948, 190.000 en 1953), de farine de poisson (6.500 tonnes en 1948, 12.700 en 1953) et de charpentes métalliques (19.000 tonnes en 1948, 32.000 en 1953). Les fabrications d'emballage en carton et de papiers d'emballage ordinaires couvrent actuellement les besoins locaux, et 6.700 tonnes de carton couché ont même été exportées en 1953.

Les industries de transformation des produits de l'agriculture et de la pêche — traditionnellement exportatrices — qui s'étaient développées après la guerre dans un climat d'euphorie et de relative facilité, ont traversé pour la plupart une crise assez grave due à la recrudescence de la concurrence internationale et à la fermeture de certains marchés traditionnels. Elles doivent poursuivre leurs efforts actuels de compression des prix de revient (par la concentration des entreprises, la réorganisation professionnelle, etc.) et de développement systématique de réseaux de vente à l'étranger.

Durant ces trois dernières années, qui ont été pour l'ensemble des industries de transformation des années difficiles, le total de leurs ventes à l'étranger a atteint cependant 21 % environ de la valeur globale des exportations du Maroc.

D'une façon générale, pour des raisons tant économiques que sociales, et compte tenu de l'amélioration considérable des moyens de communication, il paraît souhaitable que les nouvelles entreprises exploitant des ressources locales s'établissent en un lieu proche de leurs approvisionnements en produits agricoles et en matières premières.

En effet, **près de 70 % des investissements effectués par les sociétés industrielles concernent Casablanca.** C'est ici le lieu de signaler la prolifération des sociétés commerciales proprement dites : plus de la moitié des sociétés anonymes nouvellement créées déclarent avoir une activité purement commerciale.

Il y a incontestablement **hypertrophie dangereuse de l'appareil de distribution par rapport à l'appareil de production.**

(cf. tableau annexe, page 89).

Mines

Comparés aux objectifs fixés en 1948, c'est dans le domaine minier que les résultats enregistrés sont les plus satisfaisants.

La rénovation de ses installations a permis à l'**Office Chérifien des Phosphates** de porter sa capacité de production à 5 millions de tonnes annuelles. Après avoir marqué une pointe de 4.700 millions de tonnes en 1951, la production semble s'être stabilisée à 4 millions de tonnes par suite d'une légère contraction des ventes à l'étranger.

L'activité des **Charbonnages Nord-Africains,** ainsi que de la **Société Chérifienne des Pétroles** dont il a été question plus haut, a assuré en 1953 des chiffres de production qui n'avaient jamais été atteints. L'extraction des minerais de **manganèse** continue à suivre une courbe régulièrement ascendante (385.000 tonnes en 1953), alors que les concentrés de **plomb** et de **zinc** marquent de très nets progrès (110.000 tonnes de plomb et 65.000 tonnes de zinc extraites en 1953 contre 39.000 tonnes et 3.500 tonnes en 1948). La production de minerais de **fer** accuse en 1953 une légère diminution en raison du rétrécissement du marché, mais n'en demeure pas moins importante. L'exploitation d'autres minerais tels que le **cuivre,** le **cobalt,** l'**antimoine** et l'**amiante,** reste à un niveau peu élevé, car les gisements sont irréguliers et les cours instables (cf. tableau annexe, page 88).

La guerre de Corée, en provoquant une brusque hausse des cours mondiaux de matières premières, a contribué à l'essor rapide de la production minière marocaine. Le retour à des conditions normales de marché a pour effet de mettre en lumière le problème majeur posé par l'extraction au Maroc et qui demeure le **coût élevé de son prix de revient.** Sans doute, depuis 1945, les exploitations, dotées d'un matériel vieux de vingt ans, ont entrepris à cet égard un perfectionnement des méthodes d'exploitation, et une modernisation des installations qui s'est traduite par des investissements très importants. Mais les **difficultés d'accès aux gisements** entraînent des charges considérables dont l'incidence constitue un handicap sérieux pour l'obtention de prix compétitifs. Le Protectorat participe, dans bien des cas, à la construction de pistes minières, mais ne peut se substituer entièrement à l'initiative privée. Parmi les réalisations intervenues dans ce domaine ces dernières années, citons la mise en service du téléférique de l'Atlas (28.400 mètres) qui assure l'évacuation du manganèse de l'Imini, ainsi que la construction d'un tronçon de voie ferrée (45 kms) reliant Djerada, siège d'extraction d'anthracite, au réseau ferroviaire passant à Guenfouda. Les travaux d'agrandissement du port de **Nemours** faciliteront dans l'avenir l'acheminement des produits miniers de l'Oriental. Tous les problèmes ne

sont pas pour autant résolus, et celui de l'évacuation des minerais du sud de l'Atlas, en particulier, n'a pas encore reçu de solution définitive.

Une autre question reste posée pour les minerais marocains, celle d'un **premier traitement à effectuer dans une usine locale.** C'est ainsi que pour le cuivre, par exemple, l'extraction ne pourra être rentable, eu égard aux débouchés possibles, que lorsqu'une usine d'enrichissement par traitement métallurgique aura été installée au Maroc, la France elle-même ne possédant pas une telle installation. Cette usine viendrait compléter heureusement une industrie naissante qui, après l'usine d'agglomération de manganèse de Sidi Maarouf, a vu la création de la fonderie de plomb de l'Oued-el-Heimer et, plus récemment encore, la raffinerie de pétrole de Petitjean.

Artisanat

La nécessité et l'intérêt de protéger et d'encourager une activité aussi essentielle ne pouvaient échapper aux autorités du Protectorat, si l'on songe que près de 200.000 patrons, ouvriers ou apprentis constituent la population artisanale du Maroc. Leurs activités sont très diverses : maroquinerie, tapis, vannerie, babouches, vêtements, couvertures de laine, poteries et céramiques, constituent la gamme principale des industries artisanales.

L'action de l'Etat s'exerce simultanément dans trois domaines :

— sur le plan technique, les **ateliers-pilotes** s'efforcent de familiariser les artisans avec **un outillage et des méthodes modernes de travail** et visent à abaisser les prix de revient en améliorant la qualité ;

— sur le plan financier, une aide importante est fournie aux artisans groupés en **coopératives** sous forme de prêts consentis par les caisses de crédit ;

— sur le plan commercial, enfin, les artisans profitent de la réorganisation du Comptoir Artisanal et de la **prospection** menée en France ou à l'étranger par l'Office Chérifien de Contrôle et d'Exportation (O.C.E.).

Actuellement, 21 ateliers-pilotes et 17 coopératives de production fonctionnent simultanément dans les principaux centres artisanaux. Le fonctionnement combiné des ateliers-pilotes et des coopératives permet d'étendre peu à peu les bénéfices de l'action entreprise à un nombre croissant d'artisans.

Les résultats obtenus en quelques années permettent d'augurer favorablement de l'avenir. Les statistiques à l'exportation accusent pour 1953 un chiffre de vente voisin du milliard.

Il serait cependant souhaitable de faire profiter d'autres centres de l'expérience en cours dans les grandes villes et de développer la modernisation de l'artisanat rural.

Tourisme

L'Office Marocain du Tourisme et l'hôtellerie du Maroc ont conjugué leurs efforts pour renouveler, moderniser et accroître l'équipement hôtelier de manière à répondre à la demande de visiteurs chaque année plus nombreux. **Le nombre de chambres d'hôtel** construites depuis 1948 a permis d'augmenter la capacité hôtelière de près du double (7.200 chambres en 1953 contre 3.900 en 1948). Ces chiffres ne comprennent pas les **gîtes d'étape** réalisés par l'Office Marocain du Tourisme et qui complètent l'ossature hôtelière sur les grands circuits touristiques du Sud. Le gîte d'étape de Zagora a été ouvert au public en février 1953 et compte 34 chambres confortables. Celui d'Erfoud est en voie d'achèvement. Les établissements existants et en cours offriront plus de 140 chambres supplémentaires.

De plus, la nécessité de répondre aux besoins croissants de l'hôtellerie a conduit, comme on l'a vu plus haut, l'Office Marocain du Tourisme à organiser un **enseignement hôtelier** destiné à former un personnel de base marocain et, ultérieurement, un personnel d'encadrement.

Il faut aussi rappeler que la création et l'aménagement de différents **locaux et centres d'accueil** à Paris, Casablanca, Tanger, Marrakech, Agadir et Oujda ont permis de donner et de recevoir d'utiles informations et conseils sur les modalités de l'action engagée.

Enfin, une action persévérante est exercée par l'Office du Tourisme, aussi bien sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, pour attirer au Maroc le maximum de visiteurs, non seulement en hiver, mais encore en été.

Les résultats enregistrés sont à la hauteur des efforts accomplis. Le **nombre de touristes** est passé de 40.000 en 1947 à plus de 250.000 en 1953. Si les Français constituent le plus grand nombre de ces touristes, on note un afflux croissant d'étrangers dont les dépenses contribuent pour une part appréciable à l'équilibre de la balance des comptes du Maroc.

L'EQUIPEMENT SOCIAL

L'EQUIPEMENT SOCIAL

Le programme d'équipement à long terme fait une large part au secteur social, mais il faut ici dissiper une équivoque : le social ne s'oppose pas à l'économique ; ils sont complémentaires l'un de l'autre. **Le développement de l'équipement social ne constitue une acquisition durable que s'il correspond à un progrès économique.** En d'autres termes, il est vain de prévoir un plan de constructions scolaires ou sanitaires si ces investissements ne peuvent pas être « assimilés » par une économie en expansion. Si l'essor économique ne « suit » pas l'équipement, le pays ne pourra entretenir les écoles et les hôpitaux projetés, ni payer leur personnel, ni même réunir les élèves, sinon les malades, demeurés au stade d'une économie primitive.

Inversement, l'action entreprise dans le domaine de l'enseignement, de la santé ou de l'habitat a une incidence certaine sur la vie économique. En élevant les capacités physiques et intellectuelles de la population, en améliorant ses conditions de vie, l'équipement social ne contribue pas seulement à former des travailleurs modernes et à augmenter leur productivité, mais encore à multiplier les ressources pour répondre à des besoins accrus.

Instruction publique

Le plan de scolarisation prévoyait un accroissement annuel des effectifs de chacune des catégories d'enseignement de l'ordre de 20.000 élèves pour l'enseignement musulman, 2.000 pour l'enseignement israélite, 3.000 pour l'enseignement primaire, 800 pour l'enseignement secondaire, 1.000 pour l'enseignement technique du 2e degré.

Le recensement effectué au 10 novembre 1953 accuse une rentrée supplémentaire de 35.753 élèves dont 26.793 marocains alors que les prévisions les plus favorables étaient de 29.000. Le rythme de scolarisation dans l'enseignement musulman dépasse donc pour cette année les objectifs fixés.

Il est intéressant de noter que, dans le cadre de l'action sociale entreprise par les Secteurs de Modernisation du Paysanat, un enseignement contrôlé par la Direction de l'Instruction Publique a permis en 1953 de scolariser 2.338 élèves dans 32 écoles groupant 56 classes (chiffres repris dans le tableau en annexe).

Dans les grandes villes l'effort de construction se heurte aux difficultés d'achats de terrains, de sorte que trop souvent encore, les services de l'Instruction Publique sont contraints de louer des locaux de fortune pour accueillir une population impatiente de s'instruire.

Il convient de signaler depuis ces dernières années l'amélioration très nette de la qualité du personnel d'enseignement recruté, d'une part parce que de nombreux jeunes gens de la Métropole recherchent ces fonctions, d'autre part parce que le Maroc commence à former un assez grand nombre de diplômés. L'amélioration de la qualité du personnel marocain chargé d'enseigner la langue du pays dans les écoles musulmanes est particulièrement nette. Au cours de l'année 1953, dans les deux Ecoles Normales de Rabat et d'Aïn Sebaa dont les locaux ont été agrandis, 153 futurs maîtres et maîtresses ont été formés. Dans les nouveaux locaux de l'Ecole Régionale d'instituteurs du cadre particulier de Rabat une quarantaine d'élèves maîtres et d'élèves maîtresses pourront être accueillis.

Il ne faut pas se dissimuler que la construction d'écoles normales et de centres pédagogiques réservés à la formation de ces maîtres est très onéreuse. Leur « rentabilité » certaine n'aura d'effet que d'ici quelques années.

Le même problème se pose en ce qui concerne le logement du personnel enseignant : l'insuffisance des locaux affectés à cet usage gêne le recrutement ; les efforts de l'administration (plus de 2.000 logements construits depuis 1945) permettront d'y remédier dans l'avenir.

Un effort tout particulier a du être accompli dans l'**enseignement**

supérieur ; le nombre des jeunes bacheliers progresse chaque année davantage : sur 2.900 candidats présentés en 1953, 1.450 ont été reçus, dont près de 250 marocains. Nombre d'entre eux désirent poursuivre leurs études. La Direction de l'Instruction Publique se devait de répondre à ces nouveaux besoins. A l'heure actuelle l'enseignement du Droit, des Lettres et des Sciences est en partie assuré au Maroc.

— L'enseignement des Lettres est dispensé dans les classes de propédeutique des Lycées de Rabat et Casablanca : il comptait en 1953 près de 400 élèves, dont ceux des classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée Lyautey. Pour la même période plus de 150 étudiants étaient inscrits aux cours de l'**Institut des Hautes Etudes Marocaines,** établissement original qui se consacre avant tout aux études linguistiques arabes et berbères et permet aux étudiants de s'initier aux sciences de l'homme relatives au pays.

— Les **centres d'études juridiques** de Rabat et Casablanca assurent le cycle complet des études pour la capacité et la licence en droit. En 1953, 971 étudiants y ont été accueillis.

— Quant à l'enseignement supérieur scientifique, il est donné par le **Centre d'Etudes Supérieures Scientifiques,** important établissement dont 1953 a vu l'achèvement et qui reçoit dès maintenant près de 300 étudiants français ou marocains.

Un pavillon du Maroc a été construit à la Cité Universitaire de Paris ; ouvert en 1953, il accueille les jeunes gens désireux de poursuivre leurs études dans cette ville, où se trouve groupée près de la moitié des étudiants venus du Maroc pour parfaire, en France, leur culture. En 1953, on évalue à 1.900 l'effectif total de ces étudiants dont 438 marocains. Pour eux fonctionne un service social universitaire.

Il convient de citer en terminant l'**Ecole Marocaine d'Administration,** créée en 1950. Elle prépare les jeunes élites marocaines aux tâches et responsabilités qu'elles auront à assumer au sein de l'Administration de leur pays. L'enseignement est réparti en deux cycles d'études. Le deuxième cycle a débuté cette année : il est ouvert aux jeunes marocains diplômés de l'enseignement supérieur, ainsi qu'aux meilleurs titulaires du brevet de l'Ecole sanctionnant les études du premier cycle. Depuis le 10 décembre 1953, l'Ecole a été installée dans ses nouveaux locaux.

L'enseignement technique, particulièrement digne d'intérêt, a fait l'objet, en raison de l'incidence qu'il est appelé à avoir sur le développement de la vie économique, d'une étude spéciale dans le chapitre « Qualification Professionnelle ».

(cf. tableau annexe, page 91).

Jeunesse et Sports

Complétant harmonieusement l'œuvre entreprise par la Direction de l'Instruction Publique, le Service de la Jeunesse et des Sports a porté son effort sur trois objectifs principaux :

— Doter le Maroc d'un équipement sportif en rapport avec l'importance que prend le sport dans ce pays. Au nombre des réalisations on compte, depuis 1945, l'aménagement de 56 terrains de sport, 43 stades, 67 piscines, etc...

D'autre part, l'équipement de la montagne marocaine se poursuit ; achèvement des refuges (Michliffen), installation de remonte-pentes, sont autant de réalisations qui permettent à un nombre de plus en plus grand de jeunes de s'adonner aux activités ski-montagne ; 11 stages ont été organisés à cet effet par le Service pendant la saison d'hiver 1953-1954.

— Mettre à la disposition des jeunes de ce pays, et tout particulièrement de la jeunesse musulmane, des camps et colonies de vacances en montagne et au bord de la mer. Quelques chiffres traduisent éloquemment les résultats obtenus dans ce domaine : alors qu'en 1948 on accueillait un peu plus de 5.000 enfants, leur nombre a plus que doublé en 1953 (12.279) (cf. tableau annexe, page 91).

Pour encadrer ces camps il faut des moniteurs : depuis la création du Service 1.360 en ont été formés au cours de nombreux stages.

— Lutter contre la misère et la criminalité chez les jeunes par la création de centres d'accueil pour l'enfance marocaine abandonnée ou délinquante. Ces établissements donnent actuellement à près de 600 enfants les moyens nécessaires à leur réadaptation sociale.

Enfin, comme il a été précédemment indiqué, le Service participe activement à l'œuvre d'éducation des masses rurales entreprise par le Paysanat.

Equipement sanitaire

L'action entreprise par le Gouvernement, en matière d'équipement sanitaire, s'est déroulée sensiblement selon les prévisions établies en 1948.

La **capacité hospitalière** est passée de 5.912 lits en 1948 à 11.859 en 1953.

L'objectif de 11.500 lits, qui n'avait pu être atteint en 1952, en raison principalement de difficultés techniques retardant l'aménagement des grandes formations franco-marocaines de **Rabat** (676 lits), **Meknès** (412 lits), **Oujda** (557 lits) **Ben Smin** (320 lits) et **Safi** (334 lits), actuellement en service, est donc dépassé au 1er janvier 1954.

Ces grands centres achevés portent à 134 le nombre des établissements hospitaliers.

A ce chiffre doit s'ajouter celui de 38 établissements de consultation soit :

— 10 centres de santé ;

— 28 dispensaires.

Le **nombre de journées d'hospitalisation** marque de ce fait une progression intéressante, passant de 1.873.500 en 1948 à près de 3.125.000 en 1953, cependant que **les consultations données dans l'ensemble des formations mixtes et mobiles** s'élèvent pour la même période de 10.954.000 à près de 17.150.000 (98 % données à des marocains).

Les services sanitaires se préoccupent d'étendre leurs moyens d'action dans le bled. En 1953, **le réseau des formations rurales** comporte :

— 94 hôpitaux ruraux et infirmeries ;

— 287 salles de visite fonctionnant comme des postes de secours de bled (25 d'entre elles sont l'œuvre des Secteurs de Modernisation du Paysanat) ;

— 23 groupes sanitaires mobiles. En raison de la fréquence des maladie oculaires, 6 d'entre eux ont dû être spécialisés en ophtalmologie. Ces missions, rattachées aux hôpitaux, parcourent les territoires les plus atteints, donnant des consultations et pratiquant de nombreuses opérations. Le même effort est à souligner dans le domaine particulier de **prophylaxie de la tuberculose.** C'est ainsi que la campagne de vaccination B.C.G., réalisée avec l'aide du Fonds International de Secours à l'Enfance, poursuivie au Maroc en 1949, 1950, et 1951 a porté sur plus de 2.500.000 individus.

Pour faciliter le travail de ces formations ambulantes il faut de nom-

breux véhicules. Sur un total de 210 achats, effectués pour les cinq dernières années et portant sur des jeeps, ambulances, pick-ups, camions ou camionnettes, près de 130 véhicules ont été affectés aux formations rurales.

Compte tenu de l'importance de l'action entreprise, un plus grand effort en ce sens paraît indispensable.

Par ailleurs **un des problèmes essentiels demeure de pouvoir accueillir davantage de médecins** dont le nombre (880 au 31 décembre 1953) est encore insuffisant. Là encore les frais entraînés par la construction de logements, extrêmement onéreux dans l'immédiat, seront rapidement d'une rentabilité certaine.

Parallèlement, l'œuvre entreprise pour **former du personnel d'exécution spécialisé** doit être continuée. **L'école d'infirmières d'Etat** de Casablanca a pu accueillir 103 élèves pour l'année scolaire 1953-1954 ; au cours de la même période 75 élèves ont été formés dans les **6 écoles régionales d'infirmières musulmanes,** 34 dans les **écoles d'infirmières marocaines** de Casablanca et de Fès, 58 dans les **écoles d'accoucheuses marocaines.** Notons enfin les **écoles d'auxiliaires puéricultrices** de Rabat (22 élèves en 1953-1954) et de Casablanca ouverte en 1953 avec 14 élèves.

Il est à souhaiter que le nombre de ces élèves s'accroisse au cours des années à venir. Les services de santé attendent beaucoup de ce nouveau personnel hospitalier, dont l'aide est de plus en plus nécessaire si l'on considère l'ampleur de la tâche restant encore à accomplir. Outre le secteur médical proprement dit, s'ouvre un vaste champ d'action sur le plan **médico-social.**

Dans ce domaine particulier, il faut signaler l'œuvre accomplie par les **services de protection maternelle et infantile,** en liaison avec la Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance et d'Education sanitaire. Grâce à leur action constante, crèches, garderies, gouttes de lait, écoles de mères se sont développées dans l'ensemble du pays. Le **préventorium** Pagnon à Meknès a été mis en service. Les services de l'**hygiène scolaire** ont, de leur côté activement participé à l'œuvre entreprise pour assurer le relèvement de l'état sanitaire de la population marocaine : de nombreuses consultations en milieu scolaire ont été données par leurs soins.

(cf. tableau annexe, page 92).

Habitat

Le problème de l'habitat est le plus aigu de tous ceux qui se posent actuellement au Maroc, tant par l'importance des besoins que par sa complexité imputable à la coexistence d'éléments ethniques différents, qui ne sauraient se satisfaire de solutions identiques. En effet, les efforts conjugués de l'Administration et de l'initiative privée, qui ont investi, depuis 1947, plus de **90 milliards** dans les travaux d'habitat, n'ont pas réussi à adapter le rythme de la construction à celui de l'accroissement de la population citadine, particulièrement accentué par l'exode de la population rurale. Le dernier recensement de 1952 met en lumière ce **déplacement des campagnes vers les villes. En vingt-cinq ans, le pourcentage de Marocains habitant les villes et les petits bourgs,** par rapport à l'ensemble de la population, **est passé de 12 % à 23 %.** Ce mouvement affecte essentiellement Casablanca qui absorbe, avec près de 700.000 habitants, le tiers de la population urbaine du pays. Aussi bien, d'après les évaluations récentes, est-ce environ 100.000 logements qu'il faudrait construire pour résorber les seuls bidonvilles, compte non tenu des constructions nouvelles exigées annuellement par l'accroissement démographique. L'Etat ne pouvait donc demeurer indifférent devant l'ampleur de la tâche à accomplir, qui dépasse de beaucoup les possibilités de l'initiative privée. Son intervention s'est manifestée très tôt par des mesures directes et indirectes.

Le **Service de l'Habitat,** qui a remplacé l'Office Chérifien de l'Habitat, créé en 1944, a été chargé de la construction de logements pour Marocains et de l'exécution de tous travaux de nature à améliorer les conditions de vie des autochtones dans les **zones urbaines.** Son activité, depuis 1944, lui a permis de livrer au 1er janvier 1954 plus de 9.900 logements pour musulmans sur 14.400 entrepris et 410 logements pour israélites sur 740 entrepris. Ces travaux concernent en premier lieu Casablanca où, après l'édification de la cité d'Aïn-Chock, l'important chantier des Carrières Centrales est prévu pour l'aménagement de 10.000 logements. De plus, divers organismes spécialisés ont été créés, tant pour assumer directement la construction de logements que pour consentir aux propriétaires des prêts, leur permettant de faire face à une part plus ou moins importante des dépenses nécessaires à cet effet.

La **Compagnie Immobilière Franco-Marocaine** (société d'économie mixte), chargée de faire construire des immeubles d'habitation destinés aux classes moyennes et dont les premiers travaux ne remontent qu'à 1951, a pu déjà réaliser près de 2.000 constructions sur plus de 3.000 entreprises.

Le **Comité Interprofessionnel du logement** compte à son actif la réalisation de 120 logements, sur un programme de 580 prévus pour la cité marocaine Sidi Othman.

Parallèlement au programme réalisé par ces divers organismes, les plus importantes industries marocaines ont consacré une part non négligeable de leurs investissements à l'édification de **cités ouvrières.** Depuis 1947 les grandes sociétés minières, notamment les centres phosphatiers de Khouribga et Louis-Gentil, ont mis à la disposition de leur personnel plus de 6.000 logements. De même, après les diverses formules expérimentées à Djerada, une remarquable cité marocaine a été édifiée à Bou-Beker. Les sociétés industrielles ont construit, pour leur part, plus de 500 logements de cadres et 1.500 logements d'ouvriers. A cela viennent s'ajouter les réalisations de la Compagnie des Chemins de Fer au Maroc qui, continuant son programme, a pu, au cours des six dernières années, achever l'édification de 450 logements marocains (cf. tableau annexe, page 92).

Cependant, si importantes que soient les réalisations entreprises, elles **resteront pour longtemps encore insuffisantes eu égard à l'immensité des besoins.** C'est pourquoi **un effort tout particulier doit être porté sur l'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles :** constitution d'une trame sanitaire, d'un réseau de voirie, et construction, le cas échéant, de bâtiments nécessaires à l'hygiène. D'importants crédits ont été dégagés à cet effet pour l'année 1954 qui permettront le recasement de bidonvilles sur des terrains urbanisés, notamment à Casablanca et à Rabat. L'Etat Chérifien a pu s'assurer un vaste domaine immobilier, grâce à des achats de terrains, choisis en fonction de la position des quartiers industriels, ce qui facilitera la création de véritables **cités satellites** dans les années à venir.

Mais il ne convient pas moins de s'attacher à l'**évolution de l'habitat rural marocain** dont la nécessité est imposée par des impératifs hygiéniques et sociaux.

La politique qui consiste à attacher le fellah à sa terre en améliorant son standing de vie contribuera efficacement à la solution du problème de l'habitat urbain en ce sens que les agglomérations prolétariennes de la côte cesseront alors de polariser l'excédent des populations rurales, chassées de leurs foyers par les sécheresses périodiques, autrefois exterminatrices.

Jusqu'alors, les travaux, faute des crédits nécessaires, se sont bornés à quelques réalisations d'infrastructure dans les centres ruraux : adduction d'eau, accès, assainissements, services annexes ; la construction proprement dite étant laissée au soin des intéressés. L'on se doit cependant de mentionner la construction de près de 640 logements pour les familles marocaines expropriées lors de la création de nouvelles bases aériennes, ainsi que l'achèvement de 300 logements nouveaux dans quelques villages, notamment aux Ouled-Bou-Rhama.

Un effort plus important dans ce domaine sera consenti à l'avenir qui portera moins sur la construction directe que sur la mise à la disposition des masses rurales des artisans et des matériaux indispensables, à charge de respecter certaines normes générales.

LE NIVEAU DE VIE

S'il est encore difficile d'évaluer avec quelque précision la part revenant au programme d'équipement dans l'augmentation du revenu national marocain, l'on ne saurait nier que les résultats enregistrés dans tous les secteurs d'activité ont eu des effets incontestables sur l'élévation du niveau de vie des habitants.

Les grands travaux réalisés au cours de ces cinq années ne pourront faire sentir leur plein effet qu'à plus longue échéance, mais la condition de l'autochtone a déjà suivi une courbe parallèle au développement de l'activité économique du pays.

Les enquêtes entreprises en milieu musulman permettent de constater que le pourcentage moyen des dépenses alimentaires, par rapport aux dépenses totales, va constamment s'amenuisant. C'est là un indice certain de l'élévation du niveau de vie.

La comparaison des indices des prix et des salaires fait ressortir que le pouvoir d'achat du travailleur marocain a plus que doublé depuis l'avant-guerre.

L'accroissement du bien-être apparaît encore de manière très nette par simple rapprochement des consommations moyennes en 1948 et 1953 des différents produits ou biens d'usage généralisé.

Dans le domaine de l'alimentation par exemple, la **substitution progressive du blé à l'orge** dans la fabrication du pain a permis à la **consommation de blé** de passer de 7,2 millions de quintaux en 1948 à 11,5 millions de quintaux en 1953, soit une élévation de la moyenne annuelle de 85 à 150 kgs par habitant.

D'autres produits clés ont vu leur demande s'accroître dans des proportions dépassant celles de l'augmentation démographique. C'est ainsi que la consommation de **sucre** est passée de 145.000 tonnes en 1948 à 245.000 tonnes en 1953, ce qui représente une moyenne de 30 kgs par habitant. Les importations de **thé vert** qui étaient de 7.200 tonnes en 1948, atteignent 13.500 tonnes en 1953, alors que la consommation de **café**, bien que d'un usage moins traditionnel, accuse une augmentation sensible.

Si la consommation de **viande** s'accroît plus que proportionnellement à l'augmentation du nombre de consommateurs, on déplore toutefois que la consommation de **poisson frais** demeure fort réduite. Il est cependant intéressant de noter le développement des ventes locales de **conserves de sardines** qui atteignent 60.000 caisses en 1953, alors qu'elles ne dépassaient pas 13.000 caisses avant guerre.

Aussi intéressante à cet égard se révèle la courbe de **consommation d'eau dans les villes.** La consommation de Casablanca, qui était de 17,9 millions de m3 en 1948, s'est élevée à 27,8 millions en 1953, passant ainsi par habitant et par jour de 75 à 103 litres.

En ce qui concerne **l'habillement,** le développement de l'industrie locale et le programme d'importation de cotonnades ont permis de mettre à la disposition de la population 72 millions de mètres en 1948 et 120 millions en 1953, soit une moyenne de 15 mètres par habitant.

Nous avons dit plus haut l'effort accompli en matière d'équipement sanitaire. La Direction de la Santé a pris en charge la totalité des soins à accorder à la population marocaine. Les **importations de médicaments,** qui étaient de l'ordre de 650 tonnes en 1948, atteignent, en 1953, 1.147 tonnes.

Le **sport** se développe très rapidement en milieu marocain et en particulier le football et le cyclisme. Au cours des cinq dernières années plus de 250.000 **bicyclettes** ont été importées ou montées sur place, dont la majeure partie est utilisée par la population marocaine, témoignant d'une évolution intéressante des habitudes de vie de l'élément autochtone.

Deux moyens d'expression de la vie moderne intéressent de plus en plus la population marocaine : le nombre des **postes de T.S.F.** déclarés (musulmans et israélites seulement) qui était de 32.600 en 1948, atteint en 1953 près de 130.000, cependant que le nombre d'**entrées dans les cinémas** est annuellement de l'ordre de 15 millions.

L'emploi de l'**automobile,** de réfrigérateurs et de machines à coudre se généralise dans les milieux marocains aisés.

Dans ce domaine du confort ménager, l'évolution des conditions de vie des autochtones semble certaine, dans un avenir qu'il serait évidemment difficile de préciser ; il n'est, pour s'en convaincre, que de noter l'intérêt croissant, dont témoignent les jeunes femmes marocaines, pour tous les stands consacrés aux Arts Ménagers lors des différentes foires et expositions organisées dans ce pays. Symptôme encourageant, si l'on considère que l'évolution profonde d'un pays, et d'un pays surtout dont la forme de société est essentiellement patriarcale, ne peut se faire de façon durable que si elle se produit de l'intérieur, c'est-à-dire par la cellule initiale : la famille.

L'EQUIPEMENT ET LES FINANCES PUBLIQUES

Pour permettre au Maroc d'accroître sa production agricole, de développer son potentiel industriel et minier, d'élargir le champ de son activité commerciale, la mise en œuvre du plan d'équipement a exigé, depuis cinq ans, un effort d'investissement considérable. Pour la période 1949-1953, **près de 147 milliards de francs** ont été mis à la disposition du seul secteur public.

Il faut y ajouter la contribution importante de l'Etat aux dépenses d'investissement consenties par les **collectivités locales** et le **secteur semi-public** (Energie Electrique, Chemins de Fer, Charbonnages, etc...).

Les moyens de financement mis en œuvre, pour dégager des ressources aussi considérables, s'analysent en un effort budgétaire local, assorti d'une dotation du Fonds de Modernisation et d'Equipement métropolitain (F.M.E.). Le Maroc finance la totalité de ses dépenses de fonctionnement, tout en assurant à concurrence de plus de moitié les frais de ses dépenses d'équipement. La contribution du budget aux dépenses d'équipement public qui était de l'ordre de 11 milliards en 1949, est passée à plus de 21 milliards en 1953, grâce à l'augmentation du volume des recettes, en rapport avec le développement harmonieux de l'économie marocaine. Cependant, il faut noter que les **investissements d'ordre social** ont pour répercussion immédiate un accroissement des dépenses de fonctionnement, sans pour autant dégager des sources de recettes nouvelles. Construire des écoles, bâtir des hôpitaux, implique nécessairement le recrutement et l'entretien d'un nombreux personnel spécialisé, et la rentabilité de ces travaux n'intervient qu'à très longue échéance. A titre d'exemple, précisons qu'un accroissement de la capacité hospitalière de 1.000 lits, entraîne pour le budget une charge supplémentaire annuelle de 350 millions et que la scolarisation de 25.000 enfants coûte plus d'un demi-milliard. L'expérience de ces dernières années prouve que l'incidence des dépenses d'équipement consenties dans le secteur social (hôpitaux et écoles) varie entre 15 % et 25 % du montant global des investissements réalisés.

Le Fonds de réserve où sont versés les excédents budgétaires, la Caisse Spéciale des Travaux Publics, alimentée par le produit intégral d'une taxe de 2,5 % « ad valorem » sur les importations et le produit de l'Impôt sur les transports de voyageurs, constituent de même une source permanente de recettes pour le développement du pays.

Mais étant donné l'effort financier considérable exigé par l'exécution du Plan, il a été reconnu impossible de dégager du seul impôt des ressources en rapport avec les besoins à satisfaire.

Aussi l'**emprunt local** concourt-il au financement du secteur public à raison de 10 % en moyenne annuellement sous forme de bons d'équipement.

Par ailleurs, **le Fonds de Modernisation et d'Equipement,** alimenté en partie à l'origine par la contre-valeur en francs de l'aide américaine, a mis à la disposition du pays plus de **71 milliards** de francs au cours des cinq années écoulées dont 5 milliards au titre du secteur semi-public. Il a contribué ainsi, pour près de moitié, au financement des dépenses d'investissement pour le seul secteur public. C'est dire que, sans cette aide généreuse de la Métropole, le Maroc serait dans l'impossibilité de mener à bien, dans les délais prévus, l'œuvre de modernisation dans laquelle il s'est hardiment engagé.

Notons de plus que des crédits d'un montant total de 5,4 milliards de francs en provenance du Fonds spécial de développement des territoires d'outre-mer ont été alloués au Maroc en 1951 par l'Administration de Coopération Economique (E.C.A.) et en 1953 par l'Agence de Sécurité Mutuelle (M.S.A.) ; ils ont été affectés au financement de certains grands travaux dans le cadre du programme.

(cf. tableaux annexes, pages 93 et 94).

LE COMMERCE EXTERIEUR

LE COMMERCE EXTERIEUR

Avant d'exposer les résultats enregistrés par le commerce extérieur marocain au cours de ces cinq dernières années, il faut insister sur le fait que **le Maroc est encore un pays jeune**, qui n'a pas atteint un développement qui permette à sa vie économique d'être à la mesure de ses possibilités.

Les échanges y accusent un déséquilibre certain caractérisant un pays insuffisamment développé, par rapport à sa très grande croissance démographique.

Nous sommes encore loin des objectifs que s'était assigné le Gouvernement, lorsqu'il décida, en 1948, la mise en œuvre d'un programme d'équipement, qui se proposait entre autres buts :

— **d'équilibrer la balance commerciale en ce qui concerne les biens de consommation** étant bien entendu que, pendant de nombreuses années encore, le Maroc devrait importer ses biens d'équipement en vue d'utiliser pleinement ses ressources.

— **d'éviter à la Métropole des dépenses en devises,** soit en produisant sur place les matières premières nécessaires à la vie du pays, soit en transformant, par les moyens locaux, des matières importées antérieurement sous forme de produits finis.

— **de participer, avec les autres pays de la zone franc, à l'accroissement des ressources européennes en dollars,** soit par une augmentation des exportations sur la zone dollar, soit par la substitution de fournitures européennes aux produits achetés précédemment dans cette zone.

Ceci dit, de 1949 à 1953, **les échanges accusent une forte augmentation,** mise en évidence par les indices pondérés du volume des importations et des exportations.

	1949	1950	1951	1952	1953
Importations	100	107	131	136	140
Exportations	100	121	127	130	141

L'étude des résultats du commerce extérieur appelle deux remarques préliminaires :

— **le pourcentage d'accroissement des échanges, pour cette période, est sensiblement le même aux importations et aux exportations.** Toutefois,

les deux courbes ne sont pas comparables, car l'année 1950 introduit une certaine disparité. Les exportations, qui ont connu un remarquable essor en 1950, ne progressent que de 16 % entre 1950 et 1953, alors que les importations, en augmentation très faible en 1950, s'élèvent brusquement de 30 % au cours des trois années suivantes.

— **la couverture des importations par les exportations,** bien que supérieure en 1953 avec 55 % à celle de 1948 (50 %), **enregistre une diminution sensible par rapport à l'année 1950** (58 %).

Ce phénomène s'explique par les considérations suivantes :

- à l'importation : compte tenu d'un accroissement régulier des achats de biens de consommation, on note une augmentation sensible, à partir de 1951 seulement, des achats de biens d'équipement, de matières premières et de produits semi-finis.

- à l'exportation : malgré l'augmentation constante des ventes de produits miniers, on constate une diminution, dès 1951, des ventes de conserves et une légère contraction des exportations de produits agricoles.

Bien que les exportations se soient développées rapidement, l'effort d'équipement et la nécessité de nourrir une population de plus en plus nombreuse se traduisent par un important déficit de la balance commerciale, qui accuse cependant une nette amélioration en 1953 (77 milliards contre 85 milliards l'année précédente).

Plus précisément **l'évolution des échanges avec les diverses zones monétaires** peut être analysée comme suit.

Le commerce avec la **zone franc,** malgré un renversement favorable de la balance avec les pays d'outre-mer, continue à accuser un déficit de l'ordre de 47,5 milliards en 1953.

Avec la **zone dollar,** on enregistre une amélioration sensible des échanges : les exportations, relativement faibles en 1949, tendent à augmenter, depuis, beaucoup plus rapidement que les importations.

La balance avec la **zone sterling** voit son solde créditeur tomber de 4.460 millions en 1949 à 2.386 millions en 1953, après avoir atteint 9 milliards en 1951, année où la Grande-Bretagne a procédé à des achats massifs de conserves.

Enfin, et c'est peut-être le trait le plus caractéristique du commerce extérieur du Maroc, les exportations **sur les autres pays participant à l'O. E. C. E.** qui dépassèrent les importations de 3,5 milliards en 1949, équilibrent à peine les importations en 1951 et leur sont inférieures de plus de 4 milliards en 1953 (cf. tableau annexe, page 95).

LES IMPORTATIONS

PAR PRODUITS :

Les importations, qui étaient de 103,3 milliards en 1949, ont progressé jusqu'à 185 milliards en 1952, pour retomber à 171 milliards en 1953.

Les achats de **biens d'équipement** (matériels, matières premières et produits semi-finis), qui représentaient jusqu'en 1952 près de 45 % du montant total des importations, accusent un certain fléchissement tout au long de l'année 1953 (37,8 %).

C'est là le signe du degré d'équipement auquel est arrivée la majorité des industries du pays.

Les importations de **matériels pour l'industrie** et **les travaux publics** se sont élevées, au cours des cinq années écoulées, à près de 129 milliards (soit 17 % de la valeur globale des achats) cependant que les importations de **matériels pour l'agriculture** avec 14 milliards représentent pour la même période 2 % du total.

Les achats de tracteurs et de machines agricoles marquent une progression constante et passent de 2 milliards en 1949 à plus de 3,5 milliards en 1953. Il peut être intéressant de noter une certaine constance des importations **de camions et véhicules industriels,** une augmentation des achats de **moteurs électriques** et une diminution très sensible, par contre, des importations de **machines spécialisées destinées à l'industrie alimentaire,** déjà bien équipée, cependant que l'industrie textile, d'implantation plus récente, après avoir développé ses achats de matériels jusqu'en 1952, accuse une crise et freine considérablement son équipement.

La modernisation des **chemins de fer** a nécessité, au cours de ces cinq années, des importations de machines et de matériels fixes qui ont atteint près de 9 milliards de francs.

Parallèlement aux importations de **produits pétroliers** qui, suivant une courbe ascendante, sont passées de 428.000 tonnes en 1949 à 800.000 tonnes en 1953, les importations de **matières premières** et de **produits semi-finis** se sont considérablement développés. Avec près de 44 milliards de francs elles représentaient en 1952 plus de 24 % de la valeur totale des importations. L'année 1953 avec des chiffres nettement inférieurs (33,6 milliards pour 19,6 %) décèle un ralentissement très net de l'activité des industries de transformation, qui connaissent actuellement, sinon une régression, tout au moins un palier, qui doit leur permettre de s'organiser sur de nouvelles bases.

Les achats de **produits chimiques** ont fortement augmenté, passant de 24.000 tonnes à 34.000 tonnes, cependant que les importations de **produits sidérurgiques bruts ou semi-finis** atteignent 120.000 tonnes en 1953, pour une valeur de 6,5 milliards de francs.

Les entrées de **matériaux de construction** et plus particulièrement de **ciment,** en accroissement constant jusqu'en 1952 (513.000 tonnes), enregistrent une chute de près de moitié en 1953 (273.000 tonnes), par suite d'un effort d'équipement des industries locales qui seront sous peu en mesure de satisfaire la totalité des besoins.

Les achats de **biens de consommation,** qui représentent en 1953 plus de 55 % de la valeur totale des importations, se sont développés régulièrement au cours des cinq dernières années, passant de 51 milliards en 1949

à près de 95 milliards en 1953. Cette progression constante met bien en lumière le déséquilibre permanent existant entre les ressources qui marquent le pas et les besoins sans cesse croissants d'une population dont le rythme d'accroissement est très important. C'est là l'un des aspects les plus inquiétants de la structure des échanges, qui fait ressortir une dépendance trop étroite des sources d'approvisionnement extérieures.

On assiste à un déplacement de plus en plus accentué des achats de **biens de consommation non durables** au bénéfice des **biens de consommation durables.** C'est ainsi que se sont développées les importations de réfrigérateurs domestiques et d'appareils de T. S. F. et surtout de voitures de tourisme dont la valeur globale passe de 2,2 milli. s en 1949 à 8,5 milliards en 1953.

Mais ce sont les achats de **textiles** et ceux de **grands produits alimentaires** que ne fournit pas le Maroc qui continuent à peser sur la balance. Il faut citer, en particulier, les importations de **thé** et de **sucre** qui représentent à elles seules, en 1953, 13 % de la valeur globale des achats. Les entrées de **cotonnades,** favorisées par un approvisionnement à meilleur compte, se chiffrent à près de 9 milliards de francs en 1953, contre 6 milliards en 1949 (cf. tableau annexe, page 97).

PAR ORIGINE :

L'examen des échanges par zones monétaires permet de dégager les grandes lignes de l'évolution dans ce domaine.

Les achats effectués en **France** connaissent une relative stabilité et représentent entre 55 et 60 % de l'ensemble des importations réalisées au cours de cette période. Ainsi la Métropole conserve la première place comme fournisseur, bien avant les Etats-Unis, qui viennent au deuxième rang avec 8 % des achats. Cette prépondérance de la France se manifeste pour tous les groupes de produits dont elle fournit entre 60 et 80 %, à l'exception toutefois des produits alimentaires. Les importations en provenance de la Métropole se répartissent pour 40 % en biens de consommation et 60 % en biens d'équipement, matières premières et produits énergétiques.

Les importations en provenance des **Etats-Unis,** qui atteignaient 12.538 millions de francs en 1949, ont connu une légère contraction au cours des années 1950 et 1951, pour retrouver un volume sensiblement égal en 1953 avec 14.051 millions de francs.

Les territoires français d'outre-mer, avec des ventes se chiffrant à 8.305 millions en 1953, restent au troisième rang des fournisseurs du Maroc.

Les importations de deux produits de consommation essentiels (sucre et thé) classent **Cuba** et la **Chine** parmi les plus importants fournisseurs du Maroc.

Citons ensuite la **Belgique,** la **Grande-Bretagne,** les **Pays-Bas** et **l'Italie,** qui augmentent régulièrement le volume de leurs ventes sur le pays.

Enfin, les achats effectués dans les autres pays adhérents à l'O.E.C.E. s'accroissent sans cesse ; en particulier les importations en provenance

d'**Allemagne** (398 millions en 1949, 5.643 millions en 1953) classent ce pays au quatrième rang des fournisseurs (cf. tableau annexe page 96).

LES EXPORTATIONS

PAR PRODUITS :

Les exportations, qui étaient de 53,5 milliards en 1949, se sont élevées jusqu'à 95 milliards en 1952 pour retrouver sensiblement ce chiffre en 1953 avec près de 94 milliards.

Il convient de noter la progression importante des ventes de **minerais** d'une part et celle moins régulière, car soumise aux aléas de la production, des **céréales** d'autre part, ainsi que le fléchissement sensible des ventes de conserves à l'étranger.

Les exportations de minerais, favorisées, ainsi qu'il a été dit plus haut, par la conjoncture internationale, représentent en 1953 plus de 33 % de la valeur totale des exportations contre 29 % en 1949. Elles accusent cependant une baisse de valeur certaine par rapport à l'année 1952 (35 %) du fait de la chute des cours.

Avec 4.142.000 tonnes, représentant une valeur de plus de 17 milliards de francs, contre 3.491.000 tonnes et 9,5 milliards de francs en 1949, les **phosphates** demeurent le plus important des produits miniers à l'exportation. Les principaux acheteurs restent : la Grande-Bretagne (760.000 tonnes), l'Italie (530.000 tonnes), la France (496.000 tonnes), et l'Espagne (468.000 tonnes).

Les exportations de **manganèse,** dirigées intégralement sur la Métropole jusqu'alors, voient à partir de 1952 une partie non négligeable destinée à l'étranger : 57.000 tonnes dont 50.000 tonnes sur les U. S. A. sur un total de ventes de 318.000 tonnes en 1953.

Les sorties de **plomb** passent de 49.000 tonnes en 1949 à près de 75.000 tonnes en 1953 pour une valeur supérieure à 3 milliards de francs. Les ventes de **zinc** connaissent un essor remarquable : de 9.000 tonnes en 1949, elles passent à 34.000 tonnes en 1951, pour atteindre près de 54.000 tonnes en 1953, réparties presque également entre la France et la Belgique.

Malgré les difficultés d'exploitation, la production de **minerai de fer** a permis d'exporter 513.000 tonnes en 1953 contre 333.000 tonnes en 1949, principalement sur la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Les expéditions de **cobalt** qui n'atteignaient que 1.500 tonnes en 1949 s'élèvent à 5.200 tonnes en 1953 pour une valeur de 376 millions de francs. Enfin les envois d'**anthracite** portent sur des quantités qui vont diminuant (174.000 tonnes en 1953) du fait d'une consommation croissante des usines locales.

Les produits agricoles demeurent, pour l'ensemble des cinq années écoulées, **la principale source des exportations du Maroc.** Les excédents

exportables ne représentent plus cependant, en 1953, que 37,6 % du montant total des ventes contre 41 % en 1949.

Céréales, agrumes, légumes frais ou secs, huiles, alfa et liège sont les principaux produits exportés par le pays. Pour l'**orge,** l'excédent exporté a été en 1953 de 303.000 tonnes représentant une valeur de plus de 7 milliards de francs. Pour cette même année, le Maroc est pour la première fois excédentaire en **blé tendre.** Le **maïs,** dont les ventes à l'étranger avaient régulièrement diminué jusqu'en 1952, retrouve avec 73.000 tonnes en 1953 une place qu'il avait perdue depuis 1949.

Les exportations d'**alpiste,** qui s'étaient élevées à 12.000 tonnes en 1950, doublent ce chiffre en 1953 avec 26.000 tonnes, pour une valeur approchant le milliard.

Les ventes d'**agrumes,** dont la production a été facilitée par la réalisation des programmes hydrauliques, atteignent en 1953 le chiffre record de 147.000 tonnes, contre moins de 100.000 tonnes en 1949.

Pommes de terre et **tomates,** qui n'intervenaient que pour 43.000 tonnes en 1949, passent à plus de 50.000 tonnes en 1953 pour une valeur de l'ordre de 2 milliards, cependant que les envois de **légumes secs** avec 102.000 tonnes en 1953 contre 51.000 tonnes en 1949, dépassent en valeur 4,5 milliards.

Enfin, les exportations d'**alfa** et de **crin végétal** respectivement de 23.000 et 33.000 tonnes en 1949, retrouvent avec 40.000 et 72.000 tonnes le chiffre des ventes d'avant-guerre, le premier de ces produits étant presque intégralement acheté par la Grande-Bretagne, le second réparti entre un grand nombre de pays.

Les ventes de **conserves,** après avoir représenté en 1949 et 1950 avec 8,5 et 10,5 milliards de francs 12 % de la valeur totale des exportations, n'en représentent plus que 8 % en 1953 avec 8,4 milliards de francs.

Le fléchissement est particulièrement sensible pour les conserves de sardines. Les difficultés rencontrées par la pêche, la recrudescence de la concurrence portugaise et l'abstention de la Grande-Bretagne — qui vient toutefois de reprendre ses achats — expliquent cette situation.

Contrastant avec la plupart des exportations de produits agricoles transformés, il faut noter la progression des envois de **fruits en conserves** et de **confitures** qui passent de 2.200 tonnes en 1949 à 4.800 tonnes en 1953.

Enfin, les exportations de **liège ouvré** et **aggloméré,** qui étaient de 1.700 tonnes en 1949, atteignent 5.'00 tonnes en 1953 ; les envois de **liège brut** passent dans le même temps de 11.900 tonnes à 33.600 tonnes. (cf. tableau annexe, page 101).

PAR DESTINATION :

La **France** reste, en 1953, avec 1.448.000 tonnes pour 44,6 milliards de francs, le plus important client du Maroc. Cependant par rapport à la valeur totale des exportations, sa part, qui avait atteint près de 65 %

en 1948, s'est abaissée jusqu'à 40 % en 1950 pour remonter à 47 % en 1953. Plus de 40 % des produits alimentaires exportés par le Maroc sont dirigés sur la Métropole, dont les achats de phosphates s'élèvent à plus de 2 milliards, et ceux des autres minerais marocains totalisent 11 milliards.

Les exportations sur les **territoires d'outre-mer** connaissent une reprise certaine, leur part représentant en valeur plus de 12 % du montant total des exportations contre 9,7 % en 1949. D'un montant de 11,6 milliards de francs en 1953, les ventes effectuées dans ces territoires concernent à raison de 70 % des produits alimentaires.

La **Grande-Bretagne,** qui en 1951 avec plus de 12 milliards de francs, avait doublé le chiffre des achats qu'elle avait réalisés en 1949, ne figure plus en 1953 avec 7,6 milliards que pour 8,1 % dans la valeur globale des exportations marocaines ; elle retrouve cependant la deuxième place parmi les clients du Maroc, qu'elle avait perdue, l'année précédente, au profit de l'Allemagne. Ici encore l'éclipse momentanée des conserves de sardines (3,3 milliards en 1950) laisse apparaître les phosphates et l'orge comme les principaux achats effectués par la Grande-Bretagne en 1953. L'Angleterre reste traditionnellement acheteur d'alfa des hauts-plateaux marocains.

L'**Allemagne** qui, avec des achats s'élevant à plus de 8 milliards de francs en 1952, avait réussi à prendre la place traditionnellement occupée par la Grande-Bretagne, retombe en 1953 au troisième rang pour un montant de 5,1 milliards. Notons parmi les principaux postes : les phosphates (1.135 millions), le crin végétal (780 millions), le maïs (600 millions). La chute des exportations est due principalement à la mévente des orges (81 millions en 1953, contre 2.027 millions en 1952).

L'**Italie,** avec près de 4 milliards de francs en 1953, a très nettement et régulièrement augmenté ses achats. Ceci tient essentiellement aux ventes de phosphates sur ce pays qui atteignent 1.808 millions ; on peut aussi noter avec intérêt des expéditions d'avoine qui, avec 20.000 tonnes, se sont chiffrées à 382 millions de francs.

Les ventes aux **Etats-Unis d'Amérique,** après avoir nettement baissé de 1949 à 1950 (arrêt des exportations d'huile d'olive), sont en progression depuis et s'élèvent à 4.3 milliards de francs, grâce à des envois accrus de plomb, de manganèse et de liège.

(cf. tableau annexe, page 99).

***

Au terme de cette étude, il convient de dégager certaines caractéristiques du commerce extérieur du Protectorat :

— **le déficit de la balance commerciale du Maroc est essentiellement un déficit avec la zone franc** (48 milliards en 1953 sur un déficit total de 77 milliards), car la France, premier client du Maroc, est aussi son principal fournisseur. Le Protectorat constitue ainsi pour la Métropole un débouché qui est loin d'être négligeable. D'autre part, la France réserve annuellement à de nombreuses productions marocaines de larges contin-

gents en franchise des droits de douane. L'avenir de l'économie du Maroc dépend du resserrement des liens déjà existants avec la France et l'Union Française : le principe de cette solidarité économique a d'ailleurs été solennellement réaffirmé par le Conseil des ministres du 17 novembre 1953.

— **les échanges commerciaux avec l'étranger** et plus particulièrement avec les **pays d'Europe** se heurtent aux **barrières économiques** dressées par ces derniers du fait de leur politique d'austérité, ou en raison de leur situation financière déficitaire à l'égard de l'Union Européenne des Paiements. Ceci est d'autant plus regrettable que les dispositions de l'Acte d'Algésiras et l'existence d'un tarif douanier uniforme, égalitaire, et sans réciprocité, ne permet pas au Maroc de lutter à armes égales, sur le plan international, avec les productions concurrentes.

— **sur la zone dollar,** les encouragements donnés aux exportateurs ont permis de diminuer un déficit qui, au reste, n'est pas particulier à la zone française du Maroc.

— il faut enfin rappeler que la France joue un rôle déterminant pour rétablir l'équilibre de la balance des comptes du Maroc. Sans l'apport de la Métropole, qui se traduit soit par des attributions de devises, prélevées sur l'ensemble des moyens de paiement dont dispose l'Union Française, soit par le **transfert de capitaux, tant publics que privés,** le Maroc serait voué à l'asphyxie économique.

TABLEAUX ANNEXES

TABLEAUX ANNEXES

MOYENS DE COMMUNICATIONS

A. — ROUTES (en kilomètres)

ROUTES	1938	1948	1951	1953
PRINCIPALES :				
construites	4.497	5.480	5.785	5.932
dont goudronnées ou bitumées	3.737	4.471	5.038	5.256
SECONDAIRES :				
construites	3.167	3.962	4.095	4.357
dont goudronnées ou bitumées	2.103	2.601	3.524	3.947
TERTIAIRES :				
viabilité non permanente	20.000	31.829	36.021	35.147
empierrées	—	2.800	3.616	5.009
dont goudronnées ou bitumées	—	214	2.044	3.042

PARC AUTOMOBILE (unités)

Voitures de tourisme		48.293	23.520	49.965	79.484
Véhicules utilitaires	Camions	15.824	16.678	26.919	35.243
	Divers		1.588	3.758	4.881
Total		64.117	41.786	80.642	119.608

B. — TRAFIC PORTUAIRE (en milliers de tonnes)

PORTS	1938	1948	1951	1953
Casablanca	2.512	5.063	7.289	7.152
Port-Lyautey	269	143	410	590
Fédala	139	194	378	315
Safi	389	1.024	1.366	1.167
Agadir	43	55	112	145
Autres ports	111	56	64	108
Total	3.463	6.535	9.619	9.477

C. — CHEMINS DE FER

CHEMINS DE FER		1938	1948	1951	1953
Longueur du réseau (en kilomètres)	Electrifié	607	718	718	718
	Non électrifié	1.104	993	993	1.038
	Total	1.711	1.711	1.711	1.756
Parc de locomotives (unités)	Vapeur	100	110	80	79
	Diesel	—	17	21	45
	Electrique	42	43	57	57
Consommation	Charbon (en milliers de tonnes)	28	43	26	18
	Gasoil (en milliers de litres)	—	4.836	8.680	10.757
	Electricité (en milliers de kWh)	34.928	57.821	74.304	78.304
Tonnage utile du parc-wagon (en mètres cubes)		—	102.607	112.519	133.665
Trafic (en millions de tonnes)		2.961	6.293	8.590	8.882
Kilométrage journalier des machines		—	17.690	23.797	25.803
Unités de trafic (en millions)		424	1.096	1.443	1.971

D. — TRAFIC AERIEN

TRAFIC AERIEN	1938	1948	1951	1953
Nombre d'avions (arrivées et départs)	1.504	11.287	13.449	15.012
Nombre de passagers (arrivées et départs)	9.164	130.829	181.751	224.556
Tonnage fret (en tonnes)	1.344	6.022	7.194	7.992
Tonnage poste (en tonnes)	54	416	372	475

E. — TRANSMISSIONS

	1938	1948	1951	1953
I. **TELECOMMUNICATIONS :**				
— Equipement des centraux téléphoniques (nombre de lignes de raccordement)	18.600	31.000	48.394	70.988
— Postes principaux d'abonnés (unités)	15.496	26.150	39.057	49.085
— Câbles à grandes distances et faisceaux hertziens (en kilomètres)	95	132	456	899
II. **RADIODIFFUSION :**				
— Nombre de studios	3	5	8	9
— Puissance des émetteurs (en kW)	20	25,5	43,5	303,5
— Nombre de récepteurs déclarés	38.714	86.273	163.610	243.965
III. **BATIMENTS :**				
— Toutes catégories (sauf cabines téléphoniques) ..	209	337	378	415
— Cabines téléphoniques isulées	151	181	226	264

ELECTRICITÉ

A. — PRODUCTION ET DISTRIBUTION

	1938	1948	1951	1953
I. **PUISSANCE INSTALLEE** (en kVA) :				
— Hydraulique	60.500	84.400	122.800	170.500
— Thermique	37.700	55.700	89.200	126.100
Total	98.200	140.100	212.000	296.600
II. **PRODUCTION BRUTE EFFECTIVE** (en milliers de kWh) :				
— Hydraulique	111.100	206.800	388.300	285.700
— Thermique	35.500	183.600	235.500	508.900
Total	146.600	390.400	623.800	794.600
III. **LONGUEUR DU RESEAU HAUTE TENSION** (en kilomètres) :				
— Lignes de 150.000 volts	—	—	507	724
— Lignes de 60.000 volts	1.000	1.209	1.456	1.752
— Lignes de 22.000 volts	865	920	1.719	1.775
Total	1.865	2.129	3.682	4.251

B. — CONSOMMATION PAR UTILISATEURS

(en milliers de kWh)

	1938	1948	1951	1953
I. **BASSE TENSION** :				
— Eclairage	31.761	73.327	122.784	161.617
— Petites industries	9.534	18.088	20.449	23.803
Total	41.295	91.415	143.233	185.420
II. **HAUTE TENSION** :				
— Chemins de fer	34.928	57.821	74.304	76.507
— Mines	15.369	38.902	90.799	120.632
— Grosses industries	29.135	96.428	197.962	286.271
— Pompage	5.550	13.608	18.853	28.805
Total	84.982	206.759	381.918	512.215
TOTAL GENERAL	126.277	298.174	525.151	697.635

FORMES D'ENERGIE	Coefficient adopté	1938 Tonnes	1938 Tonnes de charbon correspondantes	1938 %	Tonnes
ENERGIE LOCALE					
Electricite d'origine hydraulique (1)	1	77.700	77.700		144.700
Charbon de Djerada (2)	1	20.000	20.000		153.000
Pétrole	1,4	—	—		1.600
Essence (aviation, automobile) ...	1,5	—	—		1.200
Gas-oil	1,8	—	—		4.800
Fuel-oil	1,3	—	—		5.300
Gaz de pétrole	1,3	—	—		—
Charbon de bois	0,5	63.000	31.500		148.000
Bois de chauffage	0,5	41.000	20.500		95.000
Total			149.700	30	
ENERGIE IMPORTEE					
Charbon	1	137.800	137.800		156.000
Pétrole	1,4	10.400	14.560		21.500
Essence (aviation, automobile) ...	1,5	99.100	148.650		149.200
Gas-oil	1,8	23.200	41.760		56.200
Fuel-oil	1,3	6.300	8.190		152.400
Gaz liquéfié	1,7	600	1.020		600
Total			351.980	70	
TOTAL GENERAL			501.680	100	

(1) La production d'origine hydraulique a été convertie en tonnes de houille sur la base de 1 kWh = 0 kg. 700 de charb
(2) Il n'est tenu compte dans ce chiffre que de la production de charbon effectivement consommée sur place. Si besoin en é
de 560.000 tonnes en 1953.

TIQUE

3		1951			1953		
Tonnes charbon correspon-dantes	%	Tonnes	Tonnes de charbon correspon-dantes	%	Tonnes	Tonnes de charbon correspon-dantes	%
144.700		271.800	271.800		199.900	199.900	
153.000		172.500	172.500		387.500	387.500	
2.240		7.900	11.060		12.400	17.360	
1.800		7.500	11.250		9.700	14.550	
8.640		26.400	47.520		35.000	63.000	
6.890		33.000	42.900		44.000	57.200	
—		—	—		4.700.000 m3	6.100	
74.000		138.000	69.000		77.000	38.500	
47.500		57.500	28.750		152.000	76.000	
438.770	38		654.780	42		860.110	42
156.000		137.300	137.300		111.500	111.500	
30.100		27.100	37.940		58.600	82.040	
223.800		222.700	334.050		301.400	452.100	
101.160		79.800	143.640		106.700	192.060	
198.120		167.000	217.100		245.100	318.630	
1.020		5.300	9.010		9.200	15.640	
710.200	62		879.040	58		1.171.970	58
1.148.970	100		1.533.820	100		2.032.080	100

cette consommation pourrait être largement augmentée, car la production des charbonnages marocains a été de l'ordre

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

(Nombre d'élèves)

CATEGORIES D'ENSEIGNEMENT	Direction de tutelle	1949	1950	1951	1952	1953
I. **Enseignement technique proprement dit :**	D. I. P.					
— Premier degré		3.874	7.401	8.301	9.157	10.239
— Deuxième degré		3.106	3.499	3.711	4.375	5.082
Total		6.980	10.900	12.012	13.532	15.321
II. **Formation professionnelle :**	D. T.					
— Formation accélérée		120	168	178	246	406
— Apprentissage en ateliers		263	380	471	459	610
Total		383	548	649	705	1.016
III. **Enseignement agricole :**	D. I. P. et D. A. F.					
— Ecoles rurales		5.620	6.270	6.760	7.150	15.000
— Premier degré		478	489	537	636	930
— Deuxième degré		13	16	48	44	96
— Supérieur		22	31	20	25	24
— Formation de cadres		62	87	116	116	171
Total		6.195	6.893	7.481	7.971	16.221
IV. **Enseignement maritime**	D. C. M. M.	130	160	190	295	364
V. **Enseignement hôtelier**	D. C. M. M.	—	25	40	40	40
VI. **Enseignement sanitaire**	D. S. P. F.	94	143	184	257	268
VII. **Education de l'enfance abandonnée ou délinquante**	S. J. S.	270	300	370	520	560

Abréviations utilisées :

D. I. P.	:	Direction de l'Instruction Publique.
D. T.	:	Direction du Travail.
D. A. F.	:	Direction de l'Agriculture et des Forêts.
D. C. M. M.	:	Direction du Commerce et de la Marine Marchande.
D. S. P. F.	:	Direction de la Santé Publique et de la Famille.
S. J. S.	:	Service de la Jeunesse et des Sports.

ÉLEVAGE

Unité : millier de têtes.

CHEPTEL	1938-39	1948-49	1950-51	1952-53
Bovins	1.912	1.549	1.942	2.135
Ovins	10.162	8.474	10.375	13.923
Caprins	5.800	6.009	7.350	9.975
Porcins	54	97	84	52
Camelins	147	165	194	207
Equidés	190	156	179	202
Mulets	143	141	149	163
Anes	632	555	688	805

PRODUCTION MINIÈRE

Unité : millier de tonnes.

	1938	1948	1951	1953
Phosphates secs	1.487	3.226	4.717	4.156
Anthracite	141	290	394	560
Manganèse métallurgique .	79	195	334	385
Manganèse chimique	6	19	38	55
Plomb	26	39	93	110
Zinc	5	3,5	37	65
Cuivre	—	2	—	4
Fer	262	301	545	517
Cobalt	7	2	6	6
Antimoine	0,2	1	1,7	0,1
Amiante	—	0,3	0,6	0,5
Pétrole brut	3	13	76	103

PRODUCTION

PRINCIPALES CULTURES	PRODUCTION (en milliers de quintaux)				
	Moyenne 1934 - 1941	Campagne 1948 - 1949	Campagne 1950 - 1951	Campagne 1952 - 1953	Moyenne 1934 - 194
Blé dur	5.149	4.642	5.305	6.458	948
Blé tendre	2.935	1.738	3.073	4.673	411
Orge	14.753	13.678	16.171	18.059	1.850
Avoine	358	391	488	690	39
Maïs	2.610	3.999	2.147	2.963	458
Riz (paddy)	—	2	85	282	—
Légumineuses	805	991	1.096	1.336	164
Lin	119	605	346	346	26
Coton	—	6,7	34	48	—
Tabac	6	14	17	25	0,4
Olives	613	496	630	730	77,8
Agrumes	—	1.430	1.830	2.195	—
Production maraîchère	—	6.716	6.367	735	—
Vignoble (1) (évalué en raisin)	—	—	—	2.080	—
Amandes	—	225	200	140	—
Dattes	—	—	590	504	—
Autres fruits	—	—	239	738	—

(1) La portion vinifiée de la récolte de raisin a donné les productions de vin suivantes : 1948-49 : 498.700 hl.;

AGRICOLE

SUPERFICIES ENSEMENCEES (en milliers d'hectares)			RENDEMENT (en quintaux à l'hectare)			
Campagne 1948 - 1949	Campagne 1950 - 1951	Campagne 1952 - 1953	Moyenne 1934 - 1941	Campagne 1948 - 1949	Campagne 1950 - 1951	Campagne 1952 - 1953
783	942	866	5,4	5,9	5,6	7,4
264	383	516	7,1	6,6	8	9
1.831	1.884	2.003	7,9	7,5	8,5	9
43	55	79	9,2	9	8,8	8,7
502	505	508	5,7	7,9	4,2	5,8
0,06	2	6,3	—	33,3	39,4	44,7
249	221	250	4,9	3,9	4,9	5,3
129	79	78	4,6	4,7	4,3	4,4
1,04	3,7	4	—	6,6	9,2	12
1,57	1,65	1,7	15	8,2	16	14,7
103	110	119	7,8	4,8	5,9	6
23,7	27,8	34	—	62,7	65,8	64,5
51,8	54,17	57	—	129,5	117,53	12,8
49,9	61	75	—	—	—	27,7
56	64	68	—	4	3,1	2
59,2	60	62,4	—	—	9,5	8
99,9	—	113	—	—	—	6,5

0-51 : 1.020.800 hl.; 1952-53 : 1.188.000 hl.

PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES

	UNITE	1938	1948	1951	1953
I. Métaux non ferreux :					
Plomb d'œuvre	Tonne	—	1.000	1.500	2.000
Plomb doux	»	—	2.800	18.000	28.000
Scories	»	—	1.500	7.700	10.200
Tuyaux de plomb	»	—	—	800	600
II. Première transformation de métaux :					
Fils de fer, pointes	Tonne	—	—	2.900	3.000
Grillages, tôles métalliques	»	—	—	1.000	1.600
III. Fonderie, Chaudronnerie, Construction :					
Acier	Tonne	200	1.000	1.700	2.000
Fonte	»	6.500	5.500	6.000	6.500
Charpentes métalliques	»	6.000	19.000	26.000	32.000
Matériel agricole	»	—	—	600	750
Articles de ménage	»	—	1.500	2.200	3.500
Mobilier métallique	»	—	—	700	750
Emballages métalliques	»	5.500	14.700	16.000	12.300
IV. Construction électrique :					
Batteries	Unité	—	2.000	17.000	24.500
Câbles nus et isolés	Tonne	—	—	1.200	1.900
V. Précision, Horlogerie, Optique :					
Verres de lunetterie	Unité	—	10.000	40.000	50.000
Compteurs	»	—	—	4.000	6.000
Appareils photographiques	»	—	—	10.000	6.000
Réveils	»	—	—	130.000	150.000
VI. Industrie du verre :					
Bouteilles, flacons, gobeleterie	Tonne	—	1.200	3.570	7.800
VII. Industrie céramique :					
Tuiles	Tonne	112.000	9.000	11.000	13.000
Briques	»		80.000	150.000	144.000
Hourdis et autres	»		50.000	72.000	69.000
III. Matériaux de construction :					
Plâtre	Tonne	3.000	4.500	6.000	25.000
Chaux	»	3.500	5.000	10.000	9.000
Ciment	»	157.000	260.000	376.000	610.000
Tuyaux en ciment	Unité	—	42.000	90.000	100.000
Amiante-Ciment	Tonne	—	11.200	15.500	18.000
XI. Industrie chimique :					
Acide sulfurique	Tonne	18.000	20.000	32.000	28.000
Superphosphates	»	40.000	55.000	82.000	77.000
Acide chlorhydrique	»	—	100	100	50
Oxygène	Mètre cube	—	650.000	1.100.000	1.210.000
	»	—	70.000	220.000	230.000

Caoutchouc industriel	»	—	550	800	900
Matières plastiques	»	—	30	130	200
Allumettes	Million de boites	—	69	120	98
X. Industrie des corps gras :					
Graines oléagineuses traitées	Tonne	8.500	46.600	35.000	19.000
Huile d'olive brute	»	11.500	7.500	10.000	12.000
Margarine	»	—	600	600	1.000
Tourteaux	»	5.500	30.100	20.500	11.000
Savonnerie	»	12.000	11.500	15.100	19.000
XI. Grains et Farines :					
Minoteries industrielles	Tonne	150.000	177.900	223.300	235.000
Pâtes alimentaires	»	3.500	7.000	14.500	15.000
XII. Sucrerie, Boissons :					
Sucre raffiné	Tonne	125.000	123.000	137.000	190.000
Bière et Boissons gazeuses	Hectolitre	144.000	250.000	245.000	300.000
Jus de fruits	Tonne	—	2.000	1.300	1.400
XIII. Conserveries :					
Conserves de poisson	Caisse 100 boîtes 1/4 Club 30	600.000	1.260.000	1.800.000	1.600.000
Conserves de légumes	Caisse de 24 boîtes 4/4	50.000	120.000	70.000	96.000
Conserves de fruits	Tonne	2.300	3.800	9.100	4.000
XIV. Industrie textile :					
Laine en suint	Tonne	8.000	12.000	12.000	15.000
Laine lavée	»	600	1.900	2.200	2.500
Filés de laine	»	—	700	1.200	865
Tissus de laine	»	110	650	400	500
Tapis de laine	Mètre carré	89.000	88.000	93.000	98.000
Tissus de coton	Tonne	100	250	2.500	1.800
Filés de coton	»	—	290	2.600	2.100
Bonneterie de laine	»	—	—	—	30
Tissus de rayonne	»	—	500	650	480
Sacs et Toiles d'emballage	»	—	900	1.800	1.236
Cordages	»	—	—	—	730
Crin végétal	»	60.000	57.000	63.000	75.000
Bonneterie de coton	»	—	—	—	450
Filés de fibranne	»	—	—	—	220
XV. Industrie du cuir :					
Tanneries industrielles — Cuirs lourds	»	160	1.100	1.000	910
Tanneries industrielles — Peausseries	Pied carré	4.700.000	12.000.000	9.500.000	18.200.000
Tanneries artisanales — Cuirs lourds	Tonne	—	300	200	200
Tanneries artisanales — Peausseries	Pied carré	—	3.000.000	2.700.000	3.000.000
Chaussures	Paire	120.000	533.000	610.000	720.000
XVI. Industrie du papier et carton :					
Cartons	Tonne	500	4.000	6.400	17.300
Caisses carton	»	—	1.900	5.000	4.800
Autres cartonnages	»	—	2.100	3.300	3.000
Sacheries	»	—	2.500	4.000	4.250
XVII. Industries diverses :					
Farine de poisson	»	400	6.500	12.000	12.700
Huile de poisson	»	800	450	1.200	5.800

EQUIPEMENT SOCIAL

A. — INSTRUCTION PUBLIQUE

(Nombre d'élèves)

CATEGORIES D'ENSEIGNEMENT	1938	1948	1953
Secondaire européen	11.338	12.201	16.073
Secondaire musulman	979	2.126	5.215
Primaire européen	30.648	39.704	60.872
Primaire musulman	22.533	84.327	187.600
Franco-israélite	2.313	2.064	3.183
Alliance Israélite Universelle ..	15.104	20.800	29.878
Technique du 2e degré	—	2.783	5.082
Total	82.915	164.005	307.903

B. — JEUNESSE ET SPORTS

EFFECTIFS ACCUEILLIS DANS LES CAMPS	1948	1951	1953
Français	3.176	3.039	4.127
Musulmans	1.339	2.884	4.232
Israélites	1.100	3.200	3.920
	5.615	9.123	12.279

C. — EQUIPEMENT SANITAIRE

	1938	1948	1951	1953
Grands hôpitaux et Formations spécialisées ..	25	30	37	43
Hôpitaux ruraux et Infirmeries	55	72	88	98
Salles de visite rurales ..	120	240	260	287
Groupes sanitaires mobiles	16	18	23	23
Nombre de lits dans l'ensemble des formations .	4.950	5.912	8.665	11.859
Nombre de journées d'hospitalisation	1.794.000	1.873.000	2.449.000	3.125.000
Nombre de consultations .	7.559.000	10.954.000	14.469.000	17.150.000

D. — HABITAT

(Autorisations de bâtir délivrées dans les principales villes marocaines)

	1938	1949	1950	1951	1952	1953
Surfaces couvertes (en milliers de m2)	430	976	1.305	1.946	2.422	1.973
Nombre de logements ..	—	—	9.264	13.947	18.869	21.612
Valeurs (en millions de francs)	168	14.929	15.699	27.174	33.645	29.736

INVESTISSEMENTS PUBLICS

A. — SOURCES DE FINANCEMENT

Unité : million de francs.

	1949	%	1950	%	1951	%	1952	%	1953	%
I. BUDGET LOCAL :										
Contribution du budget ordinaire	5.430	25,2	4.442	16,1	3.540	12,6	6.112	18,6	6.800	18,7
Fonds de réserve	1.313	6,1	2.756	10	3.715	13,2	4.700	14,3	6.690	18,4
Caisse spéciale et impôt C. F. M.	2.216	10,3	2.514	9,2	3.382	12,1	3.900	11,8	3.653	10,1
Financements spéciaux .	—	—	—	—	300	1,1	2.056	6,2	2.181	5,9
Bons d'équipement et Emprunts	2.300	10,7	4.070	14,9	3.460	12,4	4.019	12,3	2.000	5,6
Total	11.259	52,3	13.782	50,2	14.397	51,4	20.787	63,2	21.324	58,7
II. AIDE METROPOLITAINE :										
Fonds de modernisation et d'équipement	10.250	47,7	13.700	49,8	13.665	48,6	12.059	36,8	15.035	41,3
TOTAL GENERAL ..	21.509	100	27.482	100	28.062	100	32.846	100	36.359	100

B. — DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Unité : million de francs.

SECTEURS D'ACTIVITE	1949	1950	1951	1952	1953	TOTAL
Voies de communication	5.670	5.332	5.496	7.809	8.208	32.515
P. T. T.	1.451	2.000	2.110	2.041	2.435	10.037
Hydraulique	3.606	5.512	5.334	6.123	7.086	27.661
Energie Electrique	2.700	4.387	5.326	4.896	3.950	21.259
Mines	665	521	465	351	193	2.195
Pêches et Industries	63	48	48	230	341	730
Forêts et D. R. S.	83	207	375	399	610	1 674
Agriculture	780	1.400	684	714	1.051	4.629
Enseignement	2.422	3.079	3.514	4.091	4.449	17.555
Santé publique	1.200	1.650	1.700	2.200	2.328	9.078
Habitat	1.221	1.747	1.404	2.229	3.427	10.028
Equipement administratif	1.304	1.214	1.095	1.064	1.553	6.230
Divers	344	385	511	699	728	2.667
Total	21.509	27.482	28.062	32.846	36.359	146.258

COMMERCE EXTERIEUR

BALANCE COMMERCIALE 1953

Unité : millier de francs.

ZONES MONETAIRES	IMPORTATIONS	%	EXPORTATIONS	%	SOLDE
ZONE FRANC :					
Métropole	95.568.594		44.697.762		— 50.870.832
Pays d'outre-mer	8.305.047		11.611.646		+ 3.306.599
Total	103.873.641	60,7	56.309.408	60	— 47.564.233
ZONE DOLLAR :					
Etats-Unis	14.051.329		4.316.540		— 9.734.789
Autres pays dollar	11.092.638		437.383		— 10.655.255
Total	25.143.967	14,7	4.753.923	5,1	— 20.390.044
ZONE STERLING :					
Grande-Bretagne	4.493.096		7.642.370		+ 3.149.274
Autres pays sterling	2.878.629		2.115.860		— 762.769
Total	7.371.725	4,3	9.758.230	10,4	+ 2.386.505
AUTRES DEVISES :					
Pays U. E. P. (autres que sterling)	24.511.421		16.845.837		— 7.665.584
Autres pays	10.282.854		6.159.258		— 4.123.596
Total	34.794.275	20,3	23.005.095	24,5	— 11.789.180
TOTAL GENERAL	171.183.608	100	93.826.656	100	— 77.356.952

REPARTITION DES IMPORTATIONS PAR ZONES MONETAIRES

Unité : million de francs.

ZONES MONETAIRES	1938		1949		1951		1953	
	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%
ZONE FRANC :								
Métropole	733		60.448		90.914		95.569	
Pays d'outre-mer	36		9.986		11.297		8.305	
Total	769	35,2	70.434	68,2	102.211	64	103.874	60,7
ZONE DOLLAR :								
Etats-Unis	116		12.538		13.220		14.051	
Autres pays dollar	162		4.809		6.633		11.093	
Total	278	12,7	17.347	16,8	19.853	12,4	25.144	14,7
ZONE STERLING :								
Grande-Bretagne	56		1.777		3.191		4.493	
Autres pays sterling	38		1.529		2.148		2.879	
Total	94	4,3	3.306	3,2	5.339	3,3	7.372	4,3
AUTRES DEVISES :								
Pays U.E.P. (autres que sterling).	425		6.470		20.289		24.511	
Autres pays	618		5.763		11.989		10.283	
Total	1.043	47,8	12.233	11,8	32.278	20,2	34.794	20,3
TOTAL GENERAL	2.184	100	103.320	100	159.680	100	171.184	100

T. : Poids en tonnes.
V. : Valeur en milliers de francs.

PRODUITS	1938			
	T.	V.	%	T.
I. — ENERGIE	277.044	197.303	9	488.121
II. — MATIERES PREMIERES ET DEMI-PRODUITS :				
A. Pour l'industrie :				
1° d'origine industrielle	177.963	318.888	14,6	581.567
2° d'origine agricole . .	61.315	82.962	3,8	137.670
B. Pour l'agriculture :				
1° d'origine industrielle	13.765	12.376	0,5	14.962
2° d'origine agricole . .	23.964	25.801	1,2	13.927
Total	277.007	440.027	20,1	748.126
III. — MOYENS D'EQUIPEMENT :				
A. Pour l'industrie	30.044	188.757	8,6	83.505
B. Pour l'agriculture	3.354	36.907	1,7	10.073
Total	33.398	225.664	10,3	93.578
IV. — PRODUITS DE CONSOMMATION :				
A. Durables	20.399	217.339	10	26.196
B. Non durables :				
1° pour l'alimentation humaine	316.061	663.961	30,4	351.749
2° autres que pour l'alimentation humaine . . .	24.480	440.576	20,2	24.214
Total	360.940	1.321.876	60,6	402.159
TOTAL GENERAL	948.389	2.184.870	100	1.731.984

CATEGORIES DE PRODUITS

1949		1951			1953		
V.	%	T.	V.	%	T.	V.	%
4.710.509	4,5	609.703	8.152.261	5,1	878.949	11.777.184	6,9
20.254.886	19,6	895.929	31.945.355	20	744 512	27.898.451	16,3
3.681.318	3,6	175.563	6.698.362	4,2	151.650	5.749.554	3,3
483.492	0,5	30.036	881.847	0,5	36.201	1.325.382	0,8
450.228	0,4	8.713	414.982	0,3	9.142	478.181	0,3
24.869.924	24,1	1.110.241	39.940.546	25	941.505	35.451.568	20,7
20.198.414	19,5	111.553	28.818.156	18	64.139	25.568.993	15
2.078.877	2	9.686	2.515.926	1,6	11.651	3.625.803	2,1
22.277.291	21,5	121.239	31.334.082	19,6	75.790	29.194.796	17,1
11.241.744	10,9	43.060	19.745.986	12,3	50.114	28.471.140	16,6
24.273.783	23,5	414.894	34.750.863	21,8	439.712	36.818.017	21,5
15.947.413	15,5	33.344	25.756.751	16,2	44.898	29.470.903	17,2
51.462.940	49,9	491.298	80.253.600	50,3	534.724	94.760.060	55,3
103.320.664	100	2.332.481	159.680.489	100	2.430.968	171.183.608	100

REPARTITION DES EXPORTATIONS PAR ZONES MONETAIRES

Unité : million de francs.

ZONES MONETAIRES	1938		1949		1951		1953	
	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%
ZONE FRANC :								
Métropole	677		26.576		33.167		44.698	
Pays d'outre-mer	230		5.212		11.498		11.611	
Total	907	59,9	31.788	59,4	44.665	50,7	56.309	60
ZONE DOLLAR :								
Etats-Unis	28		1.293		2.199		4.317	
Autres pays dollar	3		87		522		437	
Total	31	2	1.380	2,6	2.721	3,1	4.754	5,1
ZONE STERLING :								
Grande-Bretagne	105		6.019		12.334		7.642	
Autres pays sterling	31		1.747		2.347		2.116	
Total	136	8,9	7.766	14,5	14.681	16,7	9.758	10,4
AUTRES DEVISES :								
Pays U. E. P. (autres que sterling)	384		9.967		21.123		16.846	
Autres pays	55		2.615		4.970		6.160	
Total	439	29,2	12.582	23,5	26.093	29,6	23.006	24,5
TOTAL GENERAL	1.513	100	53.516	100	88.160	100	93.827	100

EXPORTATIONS PAR (

T. : Poids en tonnes.
V. : Valeur en milliers de francs.

PRODUITS	1938			194	
	T.	V.	%	T.	
I. PRODUITS AGRICOLES :					
A. **Matières premières et demi-produits**	112.766	207.303	13,7	92.003	4.
B. **Céréales :**					
— Blé dur	1.727	2.527	0,1	36.164	
— Orge	34.996	32.499	2,2	322.661	4.
— Maïs	10	10	—	142.679	2.
— Autres céréales	145.462	226.604	15	52.547	1.
Total	182.195	261.640	17,3	554.051	8.
C. **Autres produits agricoles :**					
— Agrumes	10.478	20.793	1,4	97.292	3.
— Légumes à cosses	36.009	53.940	3,5	61.916	1.
— Divers	93.024	255.534	16,9	73.538	4.
Total	139.511	330.267	21,8	232.746	9.
Total des produits agricoles.	434.472	799.210	52,8	878.800	22.
II. PRODUITS MINIERS :					
— Phosphates	1.432.897	286.666	19	3.491.450	9.
— Manganèse	43.407	12.570	0,8	224.844	1.
— Plomb	21.455	25.760	1,7	49.516	2.
— Autres produits	275.464	69.326	4,6	537.748	1.
Total des produits miniers..	1.773.223	394.322	26,1	4.303.558	14.
III. PRODUITS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX :					
A. **Industries de transformation :**					
— Conserves de poisson	12.882	90.368	6	40.144	7.
— Industrie sucrière	12.074	20.538	1,4	21.271	1.
— Industrie des corps gras ..	9.587	57.987	3,8	3.574	
— Industrie du crin végétal .	56.638	52.382	3,5	33.346	
— Autres industries	21.491	59.716	3,9	64.068	3.
Total	112.672	280.991	18,6	162.403	14.
B. **Industries mécaniques et chimiques**	17.567	27.603	1,8	43.048	1.
C. **Autres industries**	—	—	—	1.907	
Total des produits industriels et artisanaux	130.239	308.594	20,4	207.358	16.
IV. DIVERS	3.272	10.275	0,7	1.992	
TOTAL GENERAL	2.341.206	1.512.401	100	5.391.708	54.

CATEGORIES DE PRODUITS

9		1951			1953		
V.	%	T.	V.	%	T.	V.	%
488.404	8,2	109.401	9.520.064	10,8	153.785	8.115.349	8,6
795.906	1,7	17.139	512.719	0,6	30.469	1.170.728	1,3
553.896	8,5	335.433	8.799.433	10	303.766	7.049.390	7,6
007.092	3,8	34.731	1.078.513	1,2	73.490	1.920.233	2
055.854	1,5	80.464	2.092.813	2,3	76.625	1.965.429	2,1
412.748	15,5	467.767	12.483.478	14,1	484.350	12.105.780	
457.686	6,3	111.888	3.657.204	4,1	147.141	4.806.663	5,1
808.029	3,3	58.597	2.092.211	2,4	102.232	4.510.190	4,8
602.029	8,5	138.349	7.885.409	9	122.009	5.782.145	6,1
867.744	18,1	308.834	13.634.824	15,5	371.382	15.098.998	16
768.896	41,8	886.002	35.638.366	40,4	1.009.517	35.320.127	37,6
563.886	17,6	4.416.823	17.878.370	20,3	4.142.536	17.305.507	18,5
514.003	2,8	358.390	3.914.762	4,4	404.336	6.333.759	6,7
379.201	4,3	53.498	2.803.467	3,2	74.745	3.248.958	3,4
461.578	2,7	838.521	3.508.526	4	838.471	4.460.711	4,8
918.668	27,4	5.667.232	28.105.125	31,9	5.460.088	31.348.935	33,4
981.769	14,6	40.012	7.752.060	8,8	44.472	8.401.672	9
446.480	2,6	24.501	1.918.493	2,2	22.322	1.993.643	2,1
511.705	0,9	7.033	1.193.286	1,4	8.550	922.948	1
669.322	1,2	60.062	1.531.023	1,7	72.074	1.585.512	1,7
648.742	6,7	64.722	6.163.440	7	87.158	6.622.545	7
258.018	26	196.330	18.558.302	21,1	234.576	19.526.320	20,8
507.128	2,9	119.182	4.593.347	5,2	92.375	6.018.072	6,4
359.492	0,9	3.941	631.847	0,7	5.890	829.052	0,9
124.638	29,8	319.453	23.783.496	27	332.841	26.373.444	28,1
635.648	1	17.300	632.158	0,7	25.138	784.150	0,9
447.850	100	6.889.987	88.159.145	100	6.827.584	93.826.656	100

MAROC

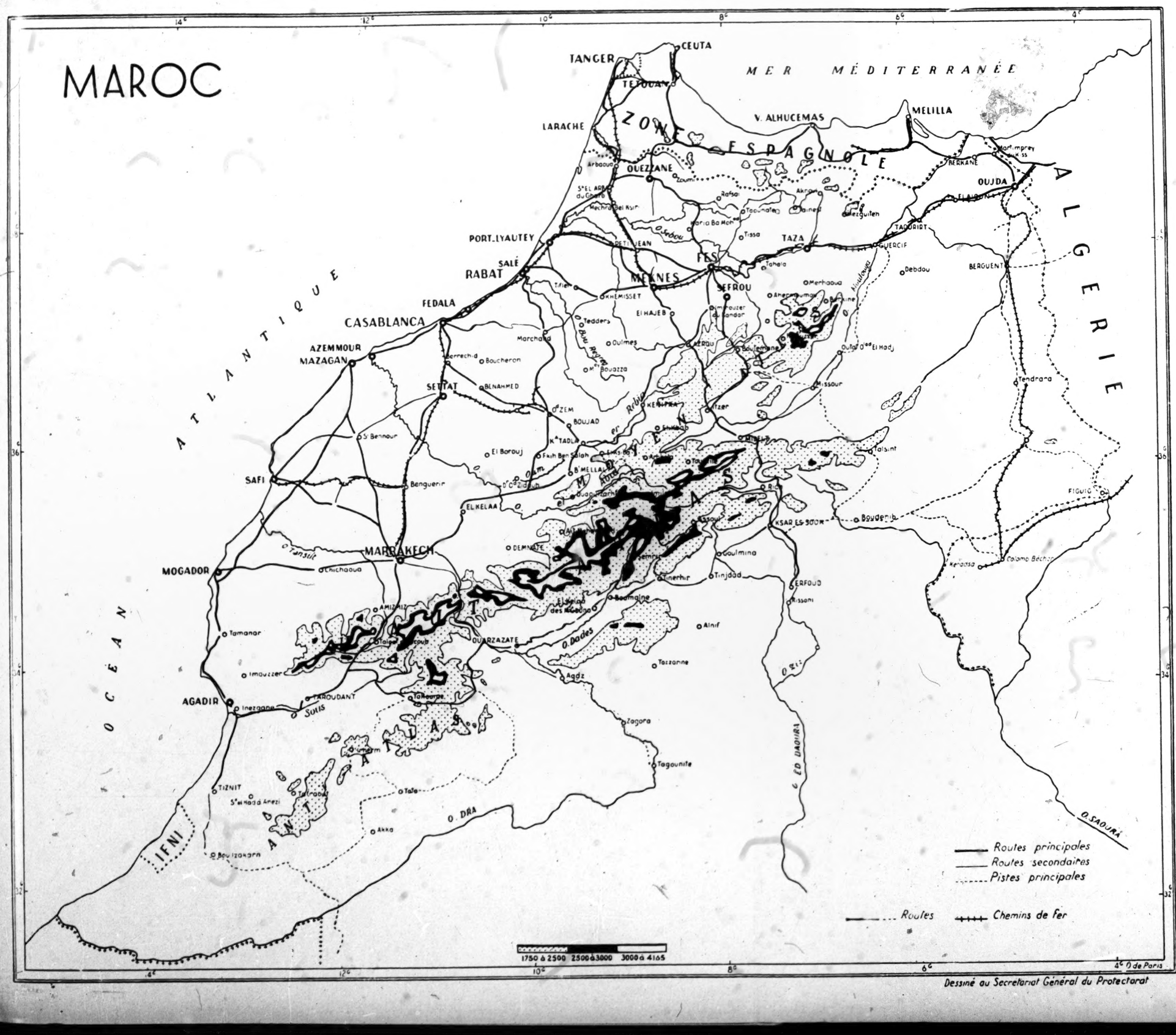

Tiré au Service Topographique

Dessiné au Secrétariat Général du Protectorat